



MONOGRAPHIE

DE L'INDUSTRIE

DU BŒUF ET DU VEAU

AU QUÉBEC

Québec 

MONOGRAPHIE

DE L'INDUSTRIE

DU BŒUF ET DU VEAU

AU QUÉBEC

Nous remercions les personnes qui ont rendu possible la réalisation de la présente monographie. Sans leur précieuse collaboration, ce projet n'aurait pu être mené à terme.

RÉDACTION ET COORDINATION

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

Sous-ministériat aux politiques agricoles

Direction du développement des secteurs agroalimentaires

COLLABORATION À L'ANALYSE ET À LA RÉDACTION

Sous-ministériat aux politiques agricoles

Direction des études et des perspectives économiques

Direction de l'appui à la recherche et à l'innovation

Direction des politiques, des analyses et de la planification stratégique

Sous-ministériat au développement régional et au développement durable

Direction du développement et de l'aménagement du territoire agricole

Direction de l'agroenvironnement et du développement durable

Sous-ministériat à la transformation alimentaire et aux marchés

Direction du développement des entreprises et des produits

SOUTIEN TECHNIQUE

Direction du développement des secteurs agroalimentaires

PHOTOGRAPHIES

Direction des communications

CONCEPTION GRAPHIQUE

Page couverture : Direction des communications

RÉVISION LINGUISTIQUE

(Lucette Lévesque-T. – Révision Littera Plus)

ÉDITION

Direction des communications (ou autres)

RESSOURCE

Sous-ministériat aux politiques agroalimentaires

Direction du développement des secteurs agroalimentaires

Site Web : www.mapaq.gouv.qc.ca

© **Gouvernement du Québec**

Dépôt légal : 2015

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-550-74165-7 [PDF]

TABLE DES MATIÈRES

1	La demande et les marchés	1
2	Les circuits de commercialisation	1
3	Les retombées économiques de la filière bovine au Québec en 2014	11
4	L'évolution des prix.....	13
5	Le circuit de commercialisation de l'industrie bovine, en valeur, en 2014	16
6	La compétitivité sur le marché canadien.....	20
7	L'abattage et la transformation	23
8	Le développement durable	25
9	La recherche et l'innovation.....	27
10	Les enjeux et les défis	29
11	Conclusion	32
	Annexe I - Le circuit veaux d'embouche - bouvillons d'abattage au Québec 2014.....	34
	Annexe II - Le circuit veaux laitiers - de lait - de grain au Québec, 2014	34
	Annexe III - Le circuit de la viande de bœuf au Québec en 2014	35
	Annexe IV - Le circuit de la viande de veau au Québec en 2014.....	36
	Références.....	37

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I.	Consommation de viande de bœuf et de veau dans différents pays	3
Tableau II.	Retombées économiques des circuits de commercialisation du bœuf et du veau en 2014	11
Tableau III.	Croissance des prix à la consommation au Québec	15
Tableau IV.	Provenance des recettes de marché des producteurs de bovins et de veaux (M\$)	16
Tableau V.	Évolution de la marge bénéficiaire (%) avant amortissement du secteur des bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement.....	22

LISTE DES SHÉMAS

Schéma 1	Les intervenants de l'industrie du bœuf et du veau au Québec en 2014	1
Schéma 2	Circuit de la commercialisation de l'industrie bovine du Québec en 2014	19

LISTE DES FIGURES

Figure 1 -	Consommation par personne de viande bovine au Canada et aux États-Unis, entre 2005 et 2014 (en kilogrammes, poids carcasse).....	1
Figure 2 -	Évolution de la part relative des principales viandes, en matière de consommation par personne au Canada, 2005 et 2014.....	2
Figure 3 -	Part des coupes de viande de bœuf, en matière de volume vendu au comptoir des grands magasins au Québec, moyenne 2012-2014	3
Figure 4 -	Évolution de la balance commerciale (M\$).....	5
Figure 5 -	Évolution des prix	13
Figure 6 -	Évolution de l'indicateur de marge brute	14
Figure 7 -	Croissance annuelle des recettes monétaires provenant du marché (bovins et veaux).....	20
Figure 8 -	Croissance annuelle de l'inventaire de bovins de boucherie (vaches de boucherie, bouvillons, veaux).....	21

AVANT-PROPOS

En vertu de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (chapitre M-35.1), la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec doit procéder à une évaluation des plans conjoints établissant les conditions de production et de mise en marché d'un produit agricole. À cet égard, l'article 62 de la Loi est énoncé comme suit :

À la demande de la Régie et au plus tard à tous les cinq ans, chaque office établit devant la Régie ou devant les personnes qu'elle désigne pour lui faire rapport, que le plan et les règlements qu'il édicte servent les intérêts de l'ensemble des producteurs et favorisent une mise en marché efficace et ordonnée du produit visé.

La Régie donne alors aux personnes intéressées à la mise en marché du produit visé l'occasion de présenter leurs observations sur l'application du plan et des règlements concernés.

Afin d'évaluer les résultats du Plan conjoint des producteurs de bœuf et de veau, la Régie a demandé la collaboration du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour effectuer une analyse évolutive et comparative de l'industrie québécoise du bœuf et du veau au cours de la période quinquennale 2010-2014.

Cette monographie de l'industrie du bœuf et du veau au Québec vise à soutenir la réflexion des différents acteurs de l'industrie qui seront conviés à participer à l'examen du Plan conjoint des producteurs de bœuf et de veau.

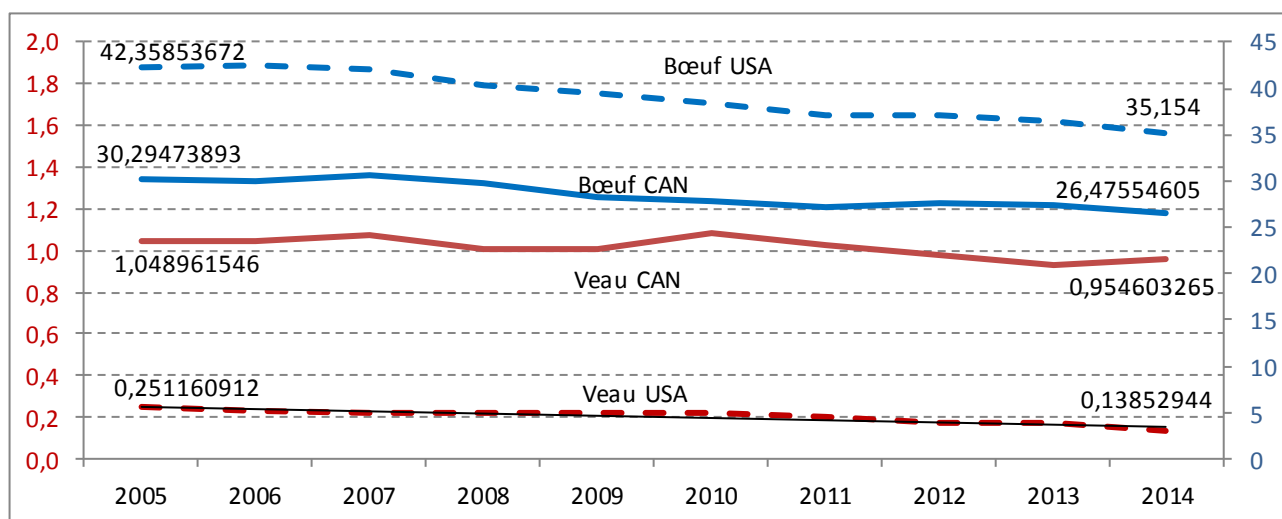
1 La demande et les marchés

La consommation de viandes rouges a diminué en Amérique du Nord depuis quelques années déjà et cette tendance semble se poursuivre

En 2014, les Canadiens ont mangé 26,5 kg de bœuf par personne (figure 1), soit près de 4 kg de moins qu'en 2005; c'est un recul de 13 %. Au cours de la même période, la consommation par personne pour l'ensemble des principales viandes¹ diminuait de 6 kg, soit de 6 %. Pour le veau, de 2005 à 2014, la consommation par personne a légèrement baissé, passant de 1,05 kg à 0,95 kg. En tout, la consommation de bœuf et de veau a été réduite de 12 % alors que celle des viandes rouges a accusé une baisse de 11 %.

En comparant les États-Unis au Canada (figure 1), on constate que l'Américain consomme davantage de bœuf que le Canadien. Cependant, ce dernier mange plus de viande de veau que l'Américain. Dans les deux pays, la consommation par personne de bœuf et de veau a continué de décliner au cours de la dernière décennie.

Figure 1 - Consommation par personne de viande bovine au Canada et aux États-Unis, entre 2005 et 2014 (en kilogrammes, poids carcasse)



Sources : USDA/ Economic Research Service et Statistique Canada, CANSIM tableau 002-0011.

1.1 Concernant la viande de bœuf

La consommation totale de viande de bœuf au Canada² et aux États-Unis³ a diminué respectivement de 0,2 % et de 1,6 % annuellement au cours de la période quinquennale 2010-2014 par rapport à une diminution de 0,9 % et de 0,7 % annuellement au cours de la période précédente de 2005 à 2009. La croissance de la population a permis de compenser une partie de la diminution de la consommation individuelle. La consommation totale de viande de bœuf devrait continuer de diminuer au Canada et aux États-Unis de 0,8 % et de 1,7 % annuellement au cours de la prochaine période quinquennale (2015-2019).

1. Bœuf, veau, porc, agneau et mouton, poulet, poule et dindon.

2. Statistique Canada, cansim 002-0010.

3. <http://www.ers.usda.gov/data-products/livestock-meat-domestic-data.aspx>

1.2 Concernant la viande de veau

La consommation de veau aux États-Unis⁴ connaît une forte décroissance depuis plusieurs années, atteignant 6,7 % annuellement au cours de la période quinquennale 2010-2014. Par contre, la consommation totale de viande de veau au Canada est demeurée stable au cours de la période quinquennale 2010-2014 par rapport à une diminution de 0,9 % annuellement au cours de la période précédente de 2005 à 2009.

Si la tendance se maintient, la consommation totale de viande de veau devrait diminuer au Canada et aux États-Unis, respectivement de 0,4 % et de 6,1 % annuellement au cours de la prochaine période quinquennale (2015-2019).

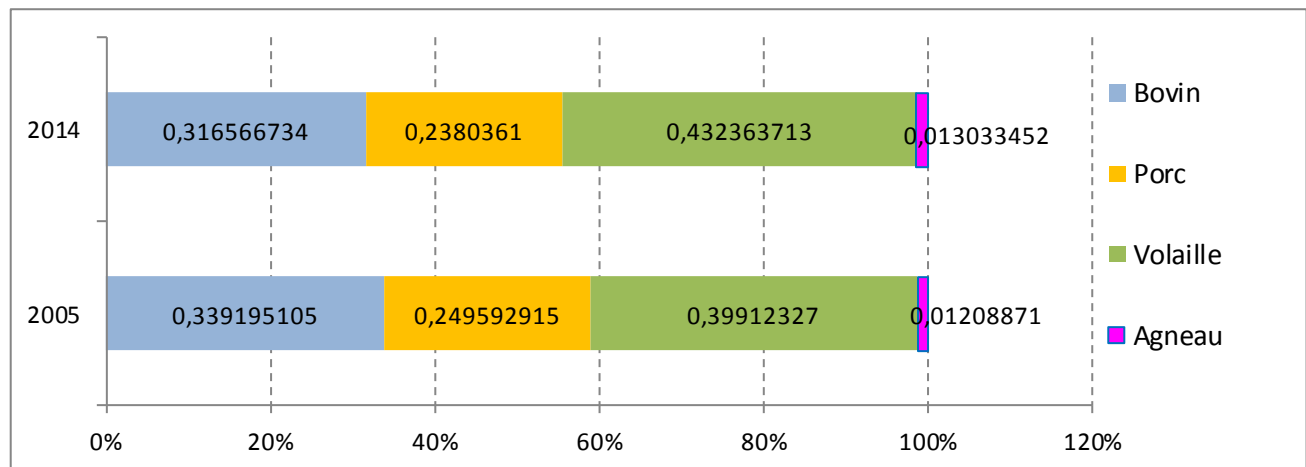
1.3 La concurrence des autres viandes

La viande bovine perd des parts de consommation au profit de la volaille et de la viande ovine

Parmi les viandes consommées par les Canadiens, la volaille arrive au premier rang (43 %) et la viande bovine (32 %) en deuxième place; elles sont suivies des viandes de porc (24 %) et d'agneau (1 %).

La figure 2 présente l'évolution de la part de la viande bovine dans l'ensemble des principales viandes consommées. On le constate, la viande bovine perd des parts de consommation au profit de la volaille et de l'agneau.

Figure 2 - Évolution de la part relative des principales viandes, en matière de consommation par personne au Canada, 2005 et 2014



Source : Statistique Canada, CANSIM tableau 002-0011.

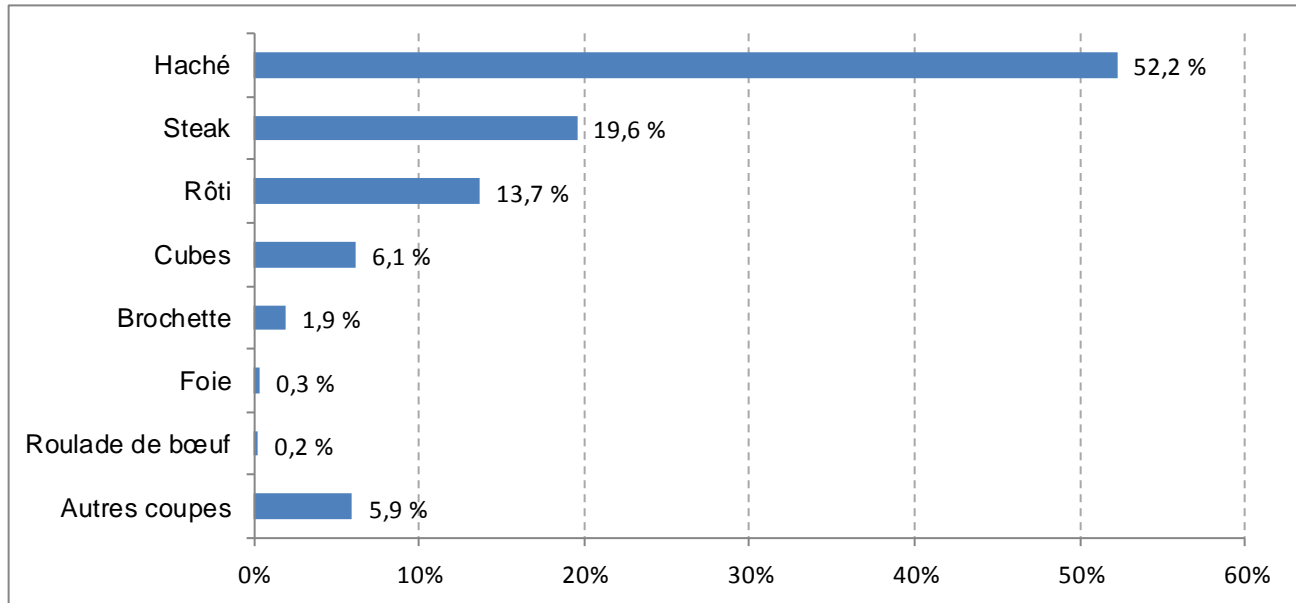
1.4 La consommation québécoise

La statistique nationale de la consommation n'est pas ventilée par province. Toutefois, en analysant les circuits de commercialisation de la viande de bœuf et de veau du Québec (annexes III et IV), la consommation québécoise de bœuf et de veau a été estimée autour de 31,5 kg par personne en 2014 (contre 26,5 kg au Canada). Il en ressort que le Québécois mange davantage de bœuf et de veau que le Canadien moyen.

4. <http://www.ers.usda.gov/data-products/livestock-meat-domestic-data.aspx>

L'analyse des ventes de viande de bœuf de 2012 à 2014 révèle que les consommateurs québécois consomment le bœuf sous forme de viande hachée (52,2 % de la consommation) puis en steak (19,6 %) et en rôtis (13,7 %).

Figure 3 - Part des coupes de viande de bœuf, en matière de volume vendu au comptoir des grands magasins au Québec, moyenne 2012-2014



Source : Nielsen.

1.5 La perspective mondiale

La viande bovine est la troisième viande la plus consommée au monde, la première étant la volaille et la seconde le porc. La consommation mondiale de bœuf et de veau se chiffrait à 57,6 millions de tonnes en équivalent carcasse (TEC) en 2014. Depuis 2010, la consommation mondiale progresse à peine, soit de 0,5 % en moyenne annuellement alors que les prévisions situaient la croissance à venir autour de 2 % annuellement. **La croissance de la consommation mondiale est donc plus faible que prévu.**

Tableau I. Consommation de viande de bœuf et de veau dans différents pays (tonnes métriques en équivalent carcasse TEC)

Pays	2010	2011	2012	2013	2014	TCAM*
États-Unis	12 038	11 646	11 739	11 608	11 244	- 1,7 %
Brésil	7 592	773	7 845	7 885	7 896	1,0 %
Union européenne	8 202	8 034	7 760	7 520	7 480	- 2,3 %
Chine	5 589	6 449	668	7 052	7 297	6,9 %
Argentine	2 346	232	2 458	2 664	2 503	1,6 %
Russie	2 488	2 346	2 398	2 393	2 279	- 2,2 %
Inde	1 925	204	208	2 035	2 043	1,5 %
Canada	1 003	996	1 019	1 017	985	- 0,5 %
Autres pays	15 244	25 823	22 937	15 644	15 902	1,1 %
Total monde	56 427	56 503	57 032	57 818	57 629	0,5 %

Source : USDA, Foreign Agricultural Service (FAS), Livestock and poultry: World markets and trade.

*Taux de croissance annuel moyen

Au regard de la consommation totale par pays, ce sont les Américains (États-Unis) qui mangent le plus de viande bovine suivis par les Brésiliens, les Européens (Union européenne) et les Chinois.

La croissance anticipée de la consommation pour la prochaine période quinquennale (2015-2019⁵) est de 0,9 % par année. En termes de volume, cette croissance sera observée surtout en Chine, au Brésil, au Pakistan, en Argentine, au Vietnam, en Turquie, en Tanzanie, au Mexique, en Égypte, en Indonésie, au Nigéria et en Inde. Plusieurs de ces pays se caractérisent par une économie en développement. La viande de bœuf à prix modique semble donc une des conditions favorables pour accroître des parts de marché sur le plan international.

Les pays qui auront la plus forte croissance de leurs importations de viande de bœuf au cours de la prochaine période quinquennale (2015-2019) sont, par ordre décroissant, le Vietnam, l'Égypte, les Philippines, l'Union européenne, le Japon, le Chili, le Brésil, le Mexique, les États-Unis, la Malaisie et l'Indonésie.

Ceux qui augmenteront le plus leurs exportations sont le Brésil, l'Argentine, l'Inde, l'Uruguay, les États-Unis, le Mexique, le Canada, le Paraguay et la Chine. Les transformateurs établis au Canada sont donc au nombre des concurrents principaux sur le marché mondial, là où se situe le potentiel de développement.

1.6 Les échanges commerciaux internationaux

En 2014, les principaux pays destinataires **des exportations canadiennes** sont, par ordre décroissant, les États-Unis (76 %), Hong Kong (7 %), le Japon (6 %), la Chine (2 %) et la Corée du Sud (1 %⁶). Plusieurs de ces pays sont sur la liste de ceux dont les importations devraient croître.

Au cours de la période quinquennale 2010-2014, il y a eu **croissance des importations au Canada** par rapport à la période précédente. Elles alimentaient 26 % de la consommation canadienne comparativement à 18 % au cours de la période quinquennale précédente. Elles sont maintenant revenues au niveau d'avant la crise de l'encéphalite spongiforme bovine (ESB).

La croissance des importations provient principalement des importations américaines et australiennes. Le peu d'importations entrant directement par les postes frontaliers du Québec provient surtout d'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Les importations américaines entrent surtout par l'Ontario (90 % des importations américaines en 2014) pour être redirigées, le cas échéant, vers l'ensemble du Canada. Les importations des États-Unis sont des produits de haute valeur pécuniaire, et ce constat n'est pas différent de celui établi au cours de la période précédente.

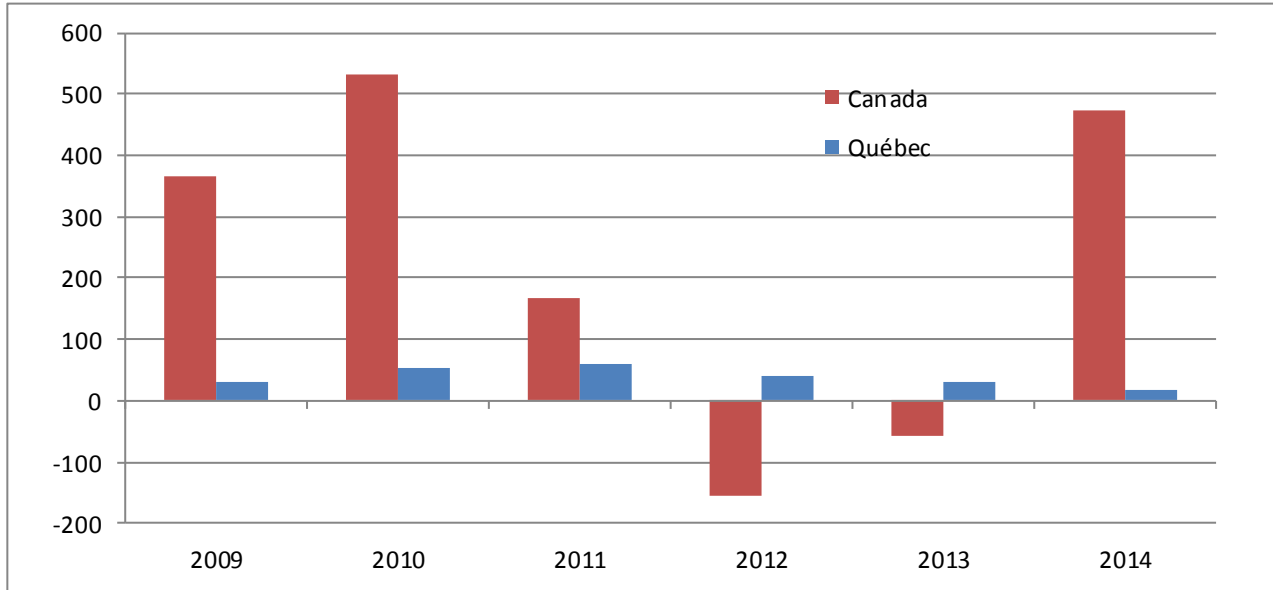
Les importations des États-Unis sont des produits à plus haute valeur que les produits venant des autres pays. Ce constat n'est pas différent de celui établi au cours de la période précédente.

La balance commerciale canadienne a beaucoup fluctué durant la période 2010-2014. Elle a diminué à partir de 2010 pour devenir négative en 2012 et 2013 et finalement redevenir positive en 2014. La balance commerciale du Québec (entrée et sortie à partir des postes frontaliers du Québec) est demeurée positive tout au long de la période, mais elle diminue depuis 2011 (figure 4).

5. OCDE-FAO, *Perspectives agricoles*, #AgOutlook, <http://www.agri-outlook.org/fr/basededonnees/>

6. *Global Trade Atlas*.

Figure 4 - Évolution de la balance commerciale (M\$)



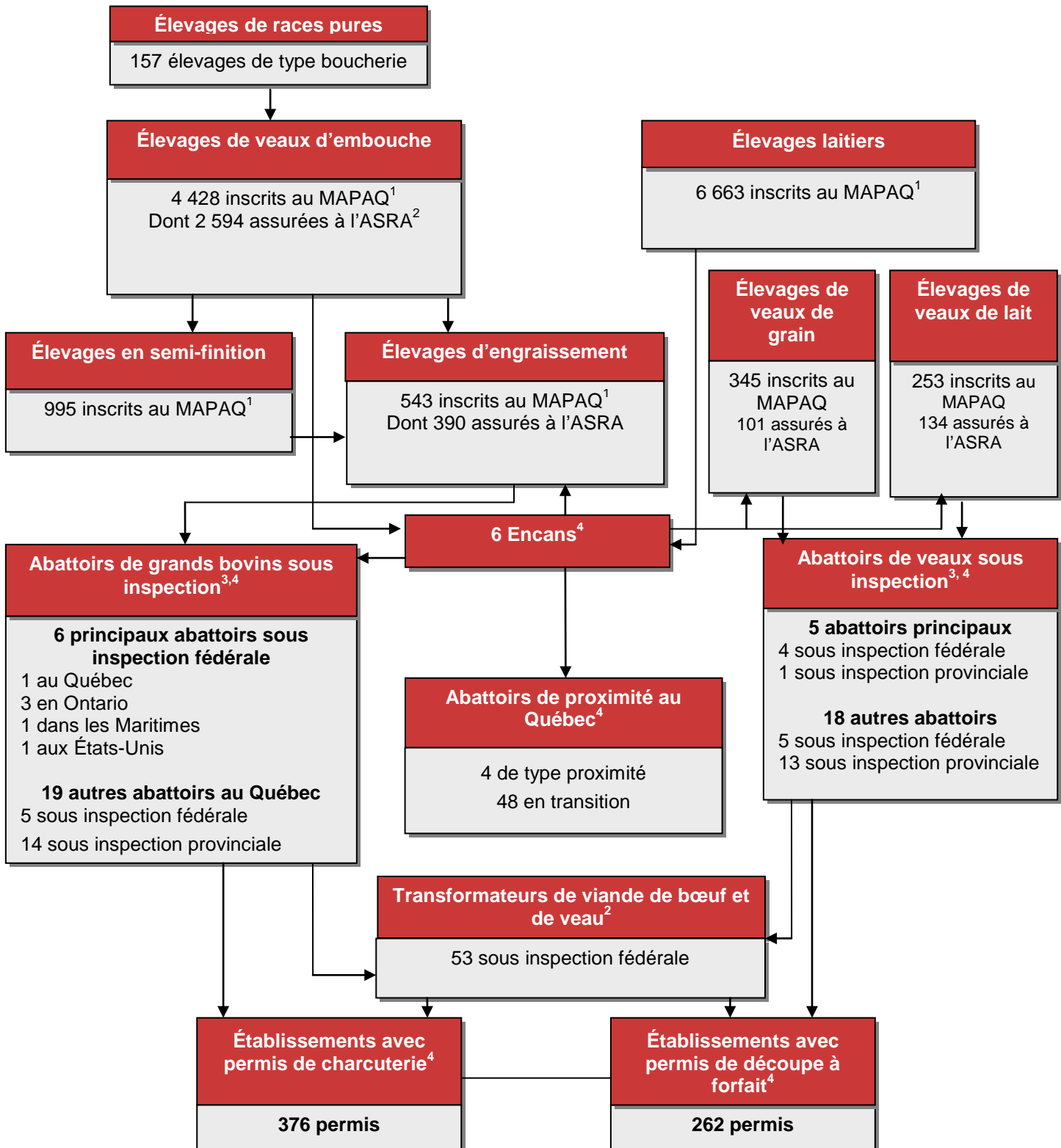
Source : Global Trade Atlas

Deux accords internationaux de libre-échange impliquant la participation du Canada ont été conclus au cours de la période quinquennale, soit l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Union européenne et le Partenariat transpacifique (PTP) avec douze pays autour de l'océan Pacifique. Les deux doivent encore être ratifiés par les États signataires. Pour l'industrie bovine canadienne, ces accords faciliteront le commerce avec plusieurs pays où une croissance des importations est prévue au cours des prochaines années (Vietnam, Union européenne, Japon, Chili, Mexique, Malaisie). En contrepartie, ces marchés, de même que le marché canadien, sont également ouverts à des concurrents du Canada (États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande). Dans ces conditions, l'impact global pour le Canada, et, par voie de conséquence, pour le Québec est difficile à prédire.

2 Les circuits de commercialisation

Schéma 1

Les intervenants de l'industrie du bœuf et du veau au Québec en 2014



1. Fiche d'enregistrement 2010 mise à jour au tiers en 2014; déclarant une unité de production ou plus.

2. Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles.

3. Liste des établissements agréés par le gouvernement fédéral <http://www.inspection.gc.ca/active/scripts/meavia/reglist/reglist.asp?lang=fr>

4. Liste d'établissements sous permis provincial <https://web.mapaq.gouv.qc.ca/bak/ListeEtablissements/index.cfm?RequestTimeout=45>

Sources : MAPAQ, FADQ, ACIA

Présentation : Direction du développement des secteurs agroalimentaires, MAPAQ.

2.1 Le circuit veaux d'embouche - bouvillons d'engraissement

Le circuit de commercialisation (schéma 1 et annexe I) commence avec environ 150 éleveurs qui fournissent des sujets reproducteurs de race pure aux éleveurs de veaux d'embouche. Ces derniers possèdent un cheptel de vaches de boucherie et ils élèvent leurs veaux (les veaux d'embouche) jusqu'à leur sevrage, à un poids d'environ 650 livres (300 kg), et certains commencent la phase d'engraissement, soit la semi-finition, jusqu'à un poids de 800 à 900 livres (400 kg). Les veaux sevrés ou semi-finis sortant des élevages de veaux d'embouche sont dirigés vers des parcs d'engraissement et ils sont ensuite vendus comme bouvillons aux abattoirs.

Le nombre d'exploitations et le cheptel de bovins de boucherie sont en forte diminution au Québec

2.1.1 Les exploitations de veaux d'embouche

Pour établir l'évolution du nombre d'exploitations, nous retenons les inscriptions au programme d'assurance stabilisation des revenus des veaux d'embouche de La Financière agricole du Québec (FADQ⁷). Il est reconnu que la grande majorité des exploitations de veaux d'embouche assurables⁸ sont effectivement assurées. Sur cette base, le nombre d'exploitations assurées est passé de 4 434 en 2009 à 2 594 en 2014, soit une diminution de 41 %.

Le nombre de vaches de boucherie dans les exploitations en 2014 varie selon les sources : 170 000 selon la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ⁹) (- 26 % par rapport à 2009); 181 600 selon Statistique Canada¹⁰ (- 16 % par rapport à 2009). Le nombre de vaches assurées à la FADQ était de 148 799 (- 35 % par rapport à 2009).

2.1.2 Les exploitations de bouvillons

Le nombre d'exploitations assurées au programme d'assurance stabilisation des bouvillons et des bovins d'abattage de la FADQ est passé de 506 en 2009 à 390 en 2014, soit une diminution de 23 %. Le volume assuré diminuait de 39 % au cours de la même période, passant de 196 466 bouvillons en 2009 à 119 364 en 2014¹¹. Finalement, la FPBQ a mis en marché 111 656 bouvillons en 2014¹², soit une baisse de 38 % par rapport à 2009. La FPBQ évalue que 90 producteurs produisent plus de 99 % des bouvillons du Québec.

La diminution du nombre des animaux dirigés vers l'engraissement s'explique principalement par une marge bénéficiaire qui a été défavorable à l'engraissement des bouvillons et favorable à la vente de maïs et de soya de 2010 à 2014. Cette situation a incité les producteurs de bouvillons, qui possèdent aussi de grandes superficies en culture, à favoriser la production de grains plutôt que l'engraissement de bouvillons. De même, les parcs d'engraissement étant les acheteurs de veaux d'embouche, la forte diminution de l'engraissement au Québec pourrait ne pas être étrangère à la diminution du cheptel de vaches de boucherie (section 2.1.1).

7. http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/cent_docu/docu_publ/stat/asra/hist_prod/veau_embo.pdf

8. Pour être assurable, une exploitation doit vendre, sur une base vivante, un minimum 2 092 kilogrammes de veau, soit l'équivalent de 7 veaux vendus ou d'un cheptel de 9 vaches de boucherie.

9. <http://www.bovin.qc.ca/fr/info-prix/veau-demboche/graphiques.php>

10. Statistique Canada, cansim 003-0032.

11. Inclut les bouvillons semi-finis. Un bouvillon est assurable à partir de 204,1 kg (450 lb) pour un veau acheté à l'extérieur de l'entreprise et de 340,2 kg (750 lb) pour un veau né à la ferme.

12. Nous constatons un écart de 7 708 bouvillons entre les données de la FPBQ et celles de la FADQ. Nous ne disposons pas de l'information permettant d'expliquer cet écart.

2.1.3 Les modes de mise en marché des veaux d'embouche et des bouvillons

Il existe trois principaux modes de mise en marché : les ventes de gré à gré avec ou sans intervention de la FPBQ, les encans d'animaux vivants et l'enchère électronique. Toute vente de bovins de boucherie doit être signalée à la FPBQ qui percevra la contribution au plan conjoint.

Les veaux d'embouche et les bouvillons semi-finis sont vendus par l'intermédiaire des encans d'animaux, notamment par le circuit des encans spécialisés coordonné par la FPBQ, ou de gré à gré entre producteurs et parc d'engraissement. Les bouvillons engraisés au Québec sont achetés par six principaux acheteurs (abattoirs-transformateurs). Les principales transactions se font avec les deux multinationales que sont Cargill et JBS. Il ne reste au Québec qu'un seul abattoir traitant exclusivement des bouvillons, soit l'abattoir de l'entreprise Les Viandes Laroche. Le mode d'achat des bouvillons par les abattoirs est actuellement basé sur une entente de gré à gré entre vendeur et acheteur, par l'intermédiaire au nom de la FPBQ, ou sur l'enchère électronique dirigée par la FPBQ.

2.2 Le circuit veaux laitiers - veaux de lait - veaux de grain

Le circuit veaux laitiers - veaux lourds (schéma 1 et annexe II) est alimenté principalement par le cheptel de vaches laitières du Québec. Les producteurs laitiers vendent les veaux qu'ils ne destinent pas au remplacement dans leur élevage ou à la vente comme sujets reproducteurs à des producteurs qui les engraisseront comme veaux de lait (alimentés au lait) ou comme veaux de grain (alimentés principalement en moulée). Il s'agit surtout des petits veaux mâles.

Ces veaux laitiers sont achetés par l'intermédiaire d'un des six encans d'animaux tenus au Québec et ils sont dirigés vers 253 élevages de veaux de grain et 345 élevages de veaux de lait détenus par 134 propriétaires de veaux de lait et 101 propriétaires de veaux de grain en 2014.

Les veaux de lait et les veaux de grain, lorsqu'ils ont été engraisés, sont achetés principalement par deux entreprises québécoises, les groupes Écolait et Montpak-Délimax qui possèdent eux-mêmes plusieurs élevages. Le circuit des veaux de lait et des veaux de grain est fortement tributaire de ces deux acheteurs, de la fourniture des intrants aux éleveurs jusqu'à la transformation de la viande. Deux autres abattoirs québécois complètent les achats de veaux au Québec et 13 % des veaux sont exportés pour abattage aux États-Unis. De plus, quelques producteurs indépendants se sont regroupés sous le groupe Pro-Lacto pour assurer leur approvisionnement en intrants à la ferme. Les intervenants de ce circuit ont peu changé au cours de la dernière période quinquennale.

Le nombre de veaux de lait mis en marché en 2014 était de 140 000, en diminution de 6 % par rapport à 2009, alors que celui des veaux de grain était de 65 600, soit une diminution de 24 % par rapport à 2009.

Au cours de la période 2010-2014, 58 % de l'approvisionnement en petits veaux laitiers des élevages de veaux de lait et de veaux de grain québécois provenait du Québec, 33 % des autres provinces canadiennes et 9 % des États-Unis. Les parts provenant du Québec et d'ailleurs au Canada sont en diminution alors que la part des approvisionnements provenant des États-Unis augmente.

2.3 Le circuit des bovins de réforme

Les éleveurs de bovins de boucherie et de bovins laitiers vendent pour la viande leurs animaux réformés, surtout les femelles ayant terminé leur temps de production. Ainsi, quelque 11 000 éleveurs dirigent près de 120 000 bovins vers 6 principaux abattoirs (schéma 1). Comme pour les bouvillons, les principales transactions sont faites avec Cargill et JBS. Un seul abattoir québécois, soit Viandes Giroux, traitait les bovins de réforme en 2014.

La fermeture, en juin 2012, de l'abattoir Levinoff-Colbex, qui se spécialisait dans l'abattage de bovins de réforme et qui a abattu jusqu'à 200 000 têtes par année, est le fait marquant de la période quinquennale. Cet abattoir était la propriété des producteurs de bovins depuis 2006 et ceux-ci ont versé, jusqu'en décembre 2014, une contribution par bovin mis en marché pour financer une bonne part de la transaction. Cette transaction a fait l'objet de contestations entre certains producteurs et la FPBQ, qui ont été entendues par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) tout au long de la dernière période quinquennale. La FPBQ a toujours une dette impayée concernant cette transaction, ce qui la place dans une situation financière instable.

La fermeture de l'abattoir Levinoff-Colbex démontre toute la difficulté des abattoirs du Québec à survivre dans un contexte de forte concurrence et de grande concentration par les trois multinationales de l'industrie des viandes en Amérique du Nord que sont Cargill, JBS et Tyson.

2.4 Le circuit de la viande de bœuf

Le circuit de la viande de bœuf commence par les abattoirs qui achètent les bouvillons et les bovins de réforme mis en marché par les éleveurs. Les abattoirs font généralement, en plus de l'abattage, la découpe primaire et ils livrent ces pièces de viande aux usines de transformation ou directement à des grossistes et détaillants qui procèdent aux découpes finales mises à la disposition du consommateur.

2.4.1 La viande provenant des bouvillons

En 2008 et 2009, l'abattage des bouvillons était à son plus bas au Québec après la fermeture de l'abattoir Billette en 2007. La mise en service de l'abattoir Les Viandes Laroche en 2010 a relancé cette activité. Cependant, depuis 2012, le volume d'abattage a diminué de moitié, passant de 13 000 tonnes métriques en équivalent carcasse (TEC) en 2011 à 7 800 TEC en 2014. La hausse du prix de la viande n'a pas suivi celle du prix des bouvillons, ce qui a diminué fortement la rentabilité des opérations.

En 2014, la majorité des bouvillons engraisés au Québec, soit 62 %, ont été dirigés, pour abattage, vers l'Ontario. Ce constat est à peu près le même qu'en 2009. Par contre, le nombre de bouvillons engraisés au Québec et exportés pour abattage aux États-Unis a diminué de 59 % entre 2009 et 2014, probablement sous l'effet combiné de l'entrée en vigueur du règlement américain sur le COOL (*Country Of Origin Labelling*) en 2009 et de la diminution du nombre de bouvillons disponibles au Québec. Ces exportations correspondaient à 20 % de la production québécoise de bouvillons.

2.4.2 La viande provenant des bovins de réforme

En ce qui concerne l'abattage des bovins de réforme au Québec, la fermeture de l'abattoir Levinoff-Colbex a réduit considérablement le volume de bovins de réforme abattus au Québec, qui est passé de 159 000 bovins (48 000 TEC de viande) en 2009 à seulement 27 000 bovins (7 100 TEC de viande) en 2014. Au cours de cette période, la hausse du prix des bovins de réforme a été supérieure à celle du prix de la viande jusqu'à atteindre le point de non-rentabilité des opérations au Québec.

2.4.3 *L'approvisionnement des transformateurs au Québec*

Globalement, l'activité d'abattage au Québec (bouillons et bovins de réforme) a généré en 2014 près de 15 000 TEC de viande qui ont été dirigées vers des activités de transformation sur notre territoire. C'est 3,5 fois moins qu'en 2009. Ce volume correspond à un peu moins de la moitié de la viande de bœuf transformée ici. Le reste de l'approvisionnement des transformateurs provient en parts égales des importations internationales et du commerce interprovincial. En 2014, des 32 300 TEC de bœuf transformées au Québec, 27 % ont été exportées, principalement vers les États-Unis.

2.4.4 *L'approvisionnement des consommateurs du Québec*

En 2014, 9 % des 249 700 TEC de viande de bœuf consommées au Québec provenaient de transformateurs québécois, 5 % d'importations directes (port d'entrée au Québec) et 86 % de transformateurs ou de distributeurs canadiens hors Québec (annexe III).

2.5 **Le circuit de la viande de veau**

La quantité de viande de veau provenant de l'abattage au Québec a diminué de 18 % entre 2014 et 2009 et 92 % de ce volume provenait de veaux du Québec contre 8 % d'ailleurs au Canada (annexe IV). Il s'agit d'une situation assez comparable à celle de la période précédente.

En 2014, le nombre de veaux du Québec exportés pour abattage aux États-Unis a plus que triplé pour atteindre un volume près de 27 000 veaux. Des acquisitions et des partenariats d'affaires outre-frontières pourraient être à l'origine de cette tendance. En contrepartie, un peu plus de 16 000 veaux abattus au Québec provenaient d'ailleurs au Canada, une situation assez similaire à celle de 2009.

L'abattage et la transformation de veau au Québec ont généré près de 28 000 TEC de viande en 2014. Il s'agit d'une baisse importante de 18 % par rapport au volume de 2009. Une faible partie de cette production de viande de veau a été exportée (soit 7 %) selon l'information disponible. La presque totalité a été écoulee sur le marché canadien. En 2014, elle représentait 76 % de la consommation canadienne, en baisse par rapport aux 87 % de 2009. **Les importations américaines et la production canadienne hors Québec ont acquis ces parts de marché.**

3 Les retombées économiques de la filière bovine au Québec en 2014

La filière bovine est composée de différentes productions (bœuf, veau lourd et vache de réforme) qui génèrent des retombées économiques au Québec¹³. Ces dernières sont estimées par les valeurs ajoutées à l'économie¹⁴ et par la création d'emplois.

Les retombées sont classées en effets directs et indirects. Les premiers permettent d'apprécier les retombées générées directement par les entreprises de la filière bovine. Les effets indirects sont plutôt les retombées engendrées par les entreprises qui fournissent des intrants aux entreprises de la filière.

Tableau II. Retombées économiques des circuits de commercialisation du bœuf et du veau en 2014

Circuit de commercialisation	Ventes (M\$)	Valeur ajoutée (M\$)			Emplois	Valeur Ajoutée/ Ventes	Emplois par 10 M\$ de ventes
		Directes	Indirectes	Totales			
Veaux d'embouche Bouvillons	610	136	181	317	4 150	52 %	68
Veaux de lait Veaux de grain	356	59	115	174	1 908	49 %	54
Bovins de réforme	52	13	11	24	207	47 %	40
Total bœuf et veau	1017	208	307	515	6 265	51 %	62

Source : Institut de la statistique du Québec et Direction des études et des perspectives économiques, MAPAQ.

L'industrie du bœuf et du veau dans son ensemble procure une valeur ajoutée de 515 M\$ sur des ventes de 1 017 M\$, soit 51 % des ventes, et génère près de 6 300 emplois.

Les effets directs en termes de valeur ajoutée représentent 21 % et les retombées indirectes 30 %. À titre comparatif, les valeurs ajoutées directes et indirectes produites par l'ensemble du complexe production-transformation du bioalimentaire québécois étaient de l'ordre de 41 % et de 23 % respectivement selon les données de 2013. On comprend que les revenus générés dans l'économie du Québec par la filière bovine viennent en grande partie des fournisseurs d'intrants (impact indirect) alors que, pour tout le complexe production-transformation, les retombées directes sont les plus importantes.

13 Institut de la statistique du Québec, *Le modèle intersectoriel du Québec : fonctionnement et applications*, édition 2013, page 153.

14. Valeur ajoutée : somme des rémunérations des facteurs de production, soit les salaires et traitements avant impôts, le revenu net des entreprises individuelles et les autres revenus bruts avant impôts, dont les profits, les amortissements, les intérêts divers, les charges patronales et les avantages sociaux.

Par ailleurs, l'impact global est plus faible pour le bovin, soit 51 % versus 64 % pour l'ensemble du bioalimentaire québécois, et cela pour deux raisons majeures. Premièrement, beaucoup de bovins de boucherie sont exportés, ce qui prive l'économie québécoise de retombées économiques pour le secteur de la transformation. Deuxièmement, la quantité importante de viande de bovin importée (voir le circuit de commercialisation) n'entraîne pas non plus de retombées sur les exploitations agricoles de bovins.

Le circuit veaux d'embouche - bouvillons génère une valeur ajoutée de 317 M\$ sur des ventes de 610 M\$, soit 52 % du total de la production de ce circuit. La valeur ajoutée directe s'élève à 136 M\$, soit 22 % du total des ventes. On comprend que la contribution économique de cette filière à l'économie du Québec provient davantage des effets indirects, soit 181 M\$, ce qui correspond à 30 % du total des ventes.

Quant au circuit veaux de lait - veaux de grain, il génère une valeur ajoutée de 174 M\$ sur des ventes de 356 M\$. Cette valeur ajoutée représente 49 % du total de la valeur des ventes, dont 17 % correspondent à la valeur ajoutée directe et 32 % aux retombées générées par les fournisseurs. Comme pour la filière bœuf, les retombées économiques les plus importantes proviennent des fournisseurs par la valeur ajoutée indirecte.

Finalement, **le circuit des vaches de réforme dont les ventes sont de 52 M\$ produit une valeur ajoutée de 24 M\$** qui se partage en impacts directs et indirects, respectivement de 13 M\$ et 11 M\$.

Lorsqu'on mesure les retombées sur l'emploi, **l'industrie du bœuf procure 62 emplois par tranche de 10 M\$ de ventes** alors que, pour l'ensemble du bioalimentaire québécois (production et transformation), ce sont 72 emplois. Il y a des distinctions selon la production. Celle combinée du veau d'embouche et du bouvillon s'approche de la moyenne du bioalimentaire en soutenant 68 emplois pour chaque tranche de 10 M\$ de ventes alors que celle des veaux de lait - veaux de grain (54 emplois) et celle de la vache de réforme (40 emplois) s'en éloignent.

Le même argument que celui mentionné dans la section précédente s'applique aux retombées sur l'emploi : l'abattage à l'extérieur du Québec diminue les retombées sur les emplois en ce qui concerne les vaches de réforme¹⁵.

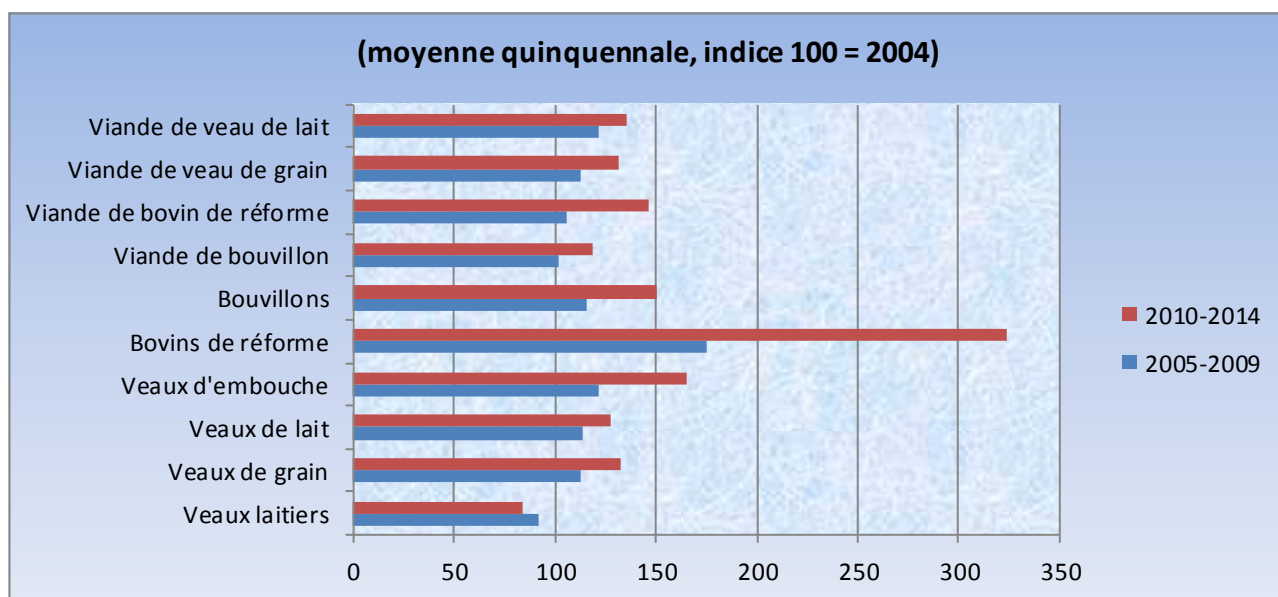
15. Pour la filière des veaux de lait - veaux de grain, l'indicateur du nombre d'emplois est moins comparable aux autres secteurs, car les exploitations sont des entreprises individuelles où le propriétaire est souvent le seul travailleur. Les estimations de l'emploi obtenues par le modèle intersectoriel de l'ISQ s'appliquent moins à ce genre d'entreprises.

4 L'évolution des prix

L'analyse de l'évolution des prix et de leur influence sur les marges bénéficiaires brutes des principaux intervenants de l'industrie bovine est basée sur des références ramenées à un indice 100 en 2004¹⁶. Un indice supérieur à 100 indique une croissance des prix et, inversement, un indice inférieur à 100 indique une baisse.

Les prix sont en croissance pour l'ensemble de la filière, à l'exception de celui des petits veaux laitiers (figure 5). Par ordre décroissant, la croissance des prix a été la plus élevée pour les bovins de réforme, le veau d'embouche, le bouvillon, le veau de grain, la viande tirée des bouvillons, la viande provenant des veaux de grain, le veau de lait et, finalement, la viande provenant des veaux de lait. Les petits veaux laitiers destinés à l'engraissement comme veaux de lait ou de grain font exception, même si l'année 2014 a vu leur prix presque doubler.

Figure 5 - Évolution des prix



Source : Direction du développement des secteurs agroalimentaires, MAPAQ, à partir des données de la Fédération des producteurs de bovins du Québec, d'Agriculture agroalimentaire Canada et des producteurs de grains du Québec.

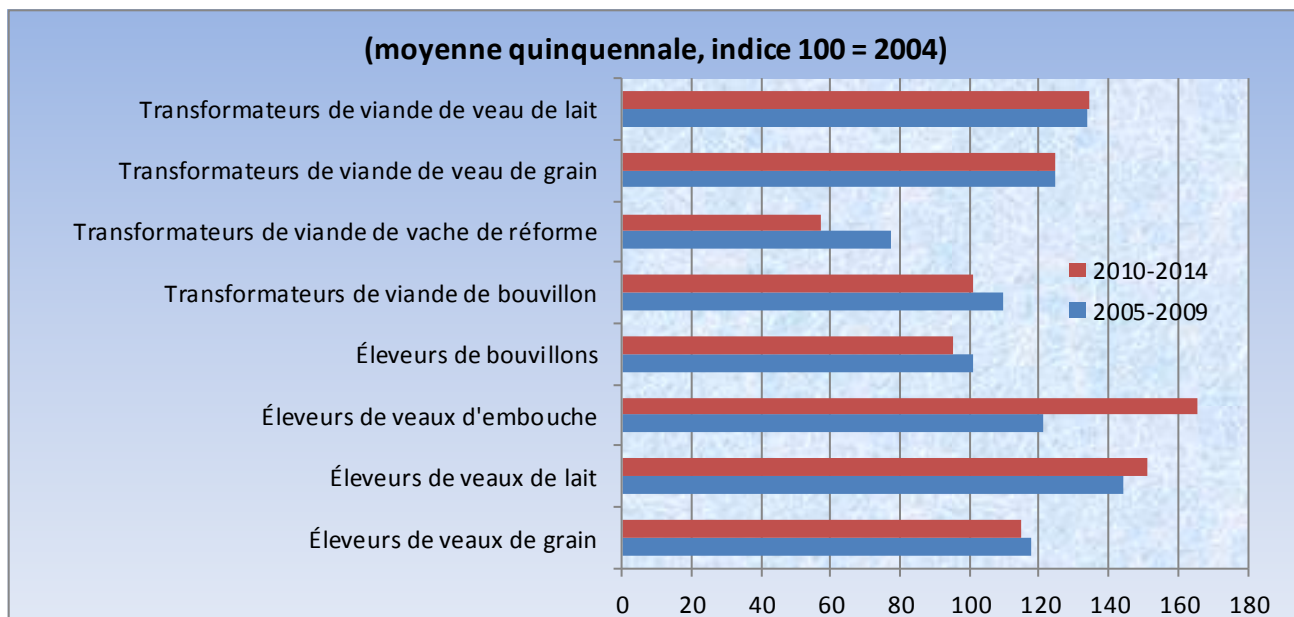
Par contre, **les marges brutes sont en déclin pour plusieurs intervenants** (figure 5). En analysant l'évolution du coût des intrants principaux et l'évolution du prix de vente pour chacun des intervenants, on dégage un indicateur de l'évolution de leur marge brute. Une valeur supérieure à 100 indique une marge bénéficiaire brute en croissance, une valeur inférieure à 100 correspond à une marge en décroissance.

L'analyse révèle que la période quinquennale 2010-2014 n'a pas été favorable aux transformateurs de viande de bœuf, y compris les abattoirs. Elle a également été défavorable aux éleveurs de bouvillons, surtout au cours des années 2009 à 2011. Il n'est donc pas étonnant de constater une baisse au chapitre de l'engraissement de bouvillons.

16. La crise de l'encéphalite spongiforme bovine (ESB) en 2003 a eu un effet à la baisse important sur les prix des bovins de boucherie, qui a perduré dans les mois qui ont suivi. Ainsi, la référence indice 100 en 2004 amplifie la croissance du prix des productions les plus touchées, notamment celui des bovins de réforme.

Les éleveurs de veaux d’embouche sont ceux qui ont le plus bénéficié de cette conjoncture de prix à la hausse avec une forte croissance de leur marge bénéficiaire brute au cours de la période 2010-2014. Les principaux intrants de cette production sont le travail des éleveurs et la production de fourrage, deux postes de dépenses qui ont peu varié. Selon notre analyse, les éleveurs de veaux de lait auraient également connu, mais dans une moindre mesure, une amélioration de leur marge bénéficiaire brute. Finalement, la marge brute des éleveurs de veaux de grain ainsi que celle des transformateurs de viande de veau serait demeurée relativement stable.

Figure 6 - Évolution de l’indicateur de marge brute



Source : Direction du développement des secteurs agroalimentaires, MAPAQ, à partir des données de la Fédération des producteurs de bovins du Québec, d’Agriculture agroalimentaire Canada et des producteurs de grains du Québec.

4.1 Les prix à la consommation

Au Québec, les consommateurs allouent en moyenne 6 % de leur facture d’épicerie à l’achat de viande de bœuf (fraîche ou congelée¹⁷).

Au cours des 5 dernières années, les prix à la consommation ont progressé de 34 % pour la viande de bœuf, soit la plus forte augmentation parmi les principaux produits alimentaires vendus au Québec (tableau III).

17. Statistique Canada, *Dépenses des ménages*, CANSIM 203-0028.

Tableau III. Croissance des prix à la consommation au Québec

Circuit de commercialisation	De 2010 à 2014
IPC d'ensemble (inflation)	7 %
Viande de bœuf	34 %
Viande de porc	30 %
Viande de volaille	13 %
Poisson, fruits de mer et autres produits de la mer	13 %
Produits laitiers et œufs	1 %
Produits de boulangerie et céréaliers	4 %
Fruits, préparations à base de fruits et noix	11 %
Légumes et préparations à base de légumes	5 %

Source : Statistique Canada, IPC, tableau CANSIM 326-0020.

5 Le circuit de commercialisation de l'industrie bovine, en valeur, en 2014

Le circuit de commercialisation rend compte des échanges, en valeur, qui s'opèrent entre le secteur de la production, celui de la transformation des viandes et le marché qui est constitué du commerce de détail et de ce que l'on nomme le « réseau HRI » (hôtellerie, restauration et institutions). Il met aussi en évidence les mouvements commerciaux qui existent entre le Québec et les marchés extérieurs. Les résultats présentés dans les lignes suivantes constituent une évaluation de ce système complexe (schéma 2).

Les recettes de marché des producteurs de bovins de boucherie (bœuf et veau) du Québec s'élèvent à 613 M\$. Les producteurs de bovins du Québec ont acheté de l'extérieur de la province des bovins de finition (bouvillons d'abattage et veaux semi-finis), des veaux d'embouche et des veaux laitiers pour une valeur de 54 M\$ dont 39 M\$ correspondent aux achats interprovinciaux et 15 M\$ à l'importation l'internationale.

Les recettes des producteurs proviennent de différents segments de marché (tableau IV). Le premier provient de l'exportation interprovinciale des bouvillons d'abattage, des animaux de réforme et des veaux d'embouche. Il atteint 267 M\$, soit 44 % du total des revenus. Le deuxième, pour une valeur de 231 M\$, soit 38 %, est issu des ventes aux transformateurs, notamment du veau de lait et de grain. En dernier lieu, il y a des ventes de bouvillons d'abattage, de bovins de réforme et de veaux sur le marché international pour une valeur de 115 M\$.

Tableau IV. Provenance des recettes de marché des producteurs de bovins et de veaux (M\$)

	BOVINS				VEAUX			TOTAL
	Réforme	Bouvillons	Semi-finis	Embouche	Grain	Lait	Laitiers	
Recettes de marché	120	239	28	37	60	129	0,1	613
Ventes internationales	42	47	-	-	-	26	-	115
Ventes interprovinciales	56	150	24	37	-	-	-	267
Ventes aux abattoirs du Québec	22	42	4	0,05	60	103	0,1	231

Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec et compilation MAPAQ.

Les abattoirs québécois s'approvisionnent en bovins vivants principalement auprès des éleveurs du Québec pour une valeur de 231 M\$, soit 58 % du total des achats. On estime que les transformateurs auront importé sous forme de viande 103 M\$ (26 %) d'autres provinces canadiennes. Une part d'environ 94 M\$ correspondrait à de la viande de bouvillon. La différence serait attribuable, principalement, à l'importation de viande de vaches de réforme. L'importation internationale, principalement des quartiers avant de bovins désossés congelés, s'est élevée à 29 M\$. En même temps, on estime à 37 M\$ l'achat entre transformateurs.

Par ailleurs, les livraisons des transformateurs sont évaluées à 591 M\$. La plus grande partie des revenus, à savoir 444 M\$, soit 75 % de la valeur des livraisons, est écoulee sur le marché intérieur. Les exportations se sont chiffrées à 109 M\$. Le marché américain est la principale destination des produits exportés sur le marché international. Ce marché a engendré des recettes de l'ordre de 90 M\$. Les transformateurs y envoient de la viande et des morceaux désossés ou non désossés, réfrigérés et congelés, des carcasses et demi-carcasses de veau et de bœuf. En ce qui concerne l'exportation interprovinciale, elle est composée principalement de viande de veau du lait et elle rapporte des revenus de près de 19 M\$. Enfin, 38 M\$ proviendraient des ventes entre transformateurs.

Environ 32 % de la valeur des achats au détail et du réseau Hôtels, restaurants et institutions (HRI) proviennent des transformateurs du Québec. La quantité de viande écoulee par les transformateurs dans les commerces de détail et dans le réseau HRI est insuffisante pour satisfaire à la consommation courante du Québec. Le secteur de la distribution importe des autres provinces pour 889 M\$ et des autres pays pour 52 M\$, majoritairement de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Les détaillants importent principalement des morceaux désossés et congelés de bœuf et de veau de même que des coupes désossées ou non, réfrigérées ou congelées, comme la longe, la noix, la pointe de poitrine et la pointe de surlonge. Au final, les détaillants et le réseau HRI ont acheté pour un total de 1 385 M\$ de viande de bœuf. En ajoutant 1 631 M\$ pour d'autres dépenses, dont les marges des détaillants et des grossistes, on obtient une valeur finale des ventes de 3 016 M\$.

5.1 L'évolution des importations et des exportations

Au cours de la période 2010-2014, la valeur des exportations québécoises de bovins vivants¹⁸ a connu une croissance annuelle moyenne de 6 %, passant de 87 M\$ en 2009 à 115 M\$ en 2014. Il s'agit surtout d'un gain en valeur unitaire, puisque la croissance du nombre de bovins exportés a été de 5 % pour la même période. En 2014, à l'exemple des années précédentes, la quasi-totalité de ces exportations se dirige vers les États-Unis et elle est faite surtout de bouvillons, de bovins de réforme et de veaux de lait pour des fins d'abattage.

La valeur des importations québécoises de bovins vivants a connu une forte croissance annuelle de 21 %, se situant à 6,2 M\$ en 2014 par rapport à 2,3 M\$ en 2009. Cette croissance provient principalement d'une hausse des prix, puisque le volume n'a progressé que de 1 % annuellement. Ces importations au Québec concernent presque essentiellement des petits veaux laitiers américains qui entrent dans les élevages de veaux de lait ou de veaux de grain du Québec.

La valeur des importations de viande et abats comestibles de bovins est en croissance, tant au Québec qu'au Canada. En termes de valeur, les importations québécoises de viande de bovins ont connu une croissance annuelle moyenne de 3 % au cours de la période 2010-2014 pour atteindre 81,3 M\$ en 2014. Cette croissance de la valeur des importations est en grande partie attribuable à la hausse des prix. Le Québec représente 5,5 % des importations canadiennes de viande de bovins pour l'année 2014 en termes de valeur; les deux principales voies d'entrée au Canada sont l'Ontario (81 %) et la Colombie-Britannique (8 %). Toutefois, il est possible qu'une partie des importations internationales enregistrées en Ontario soit finalement consommée au Québec.

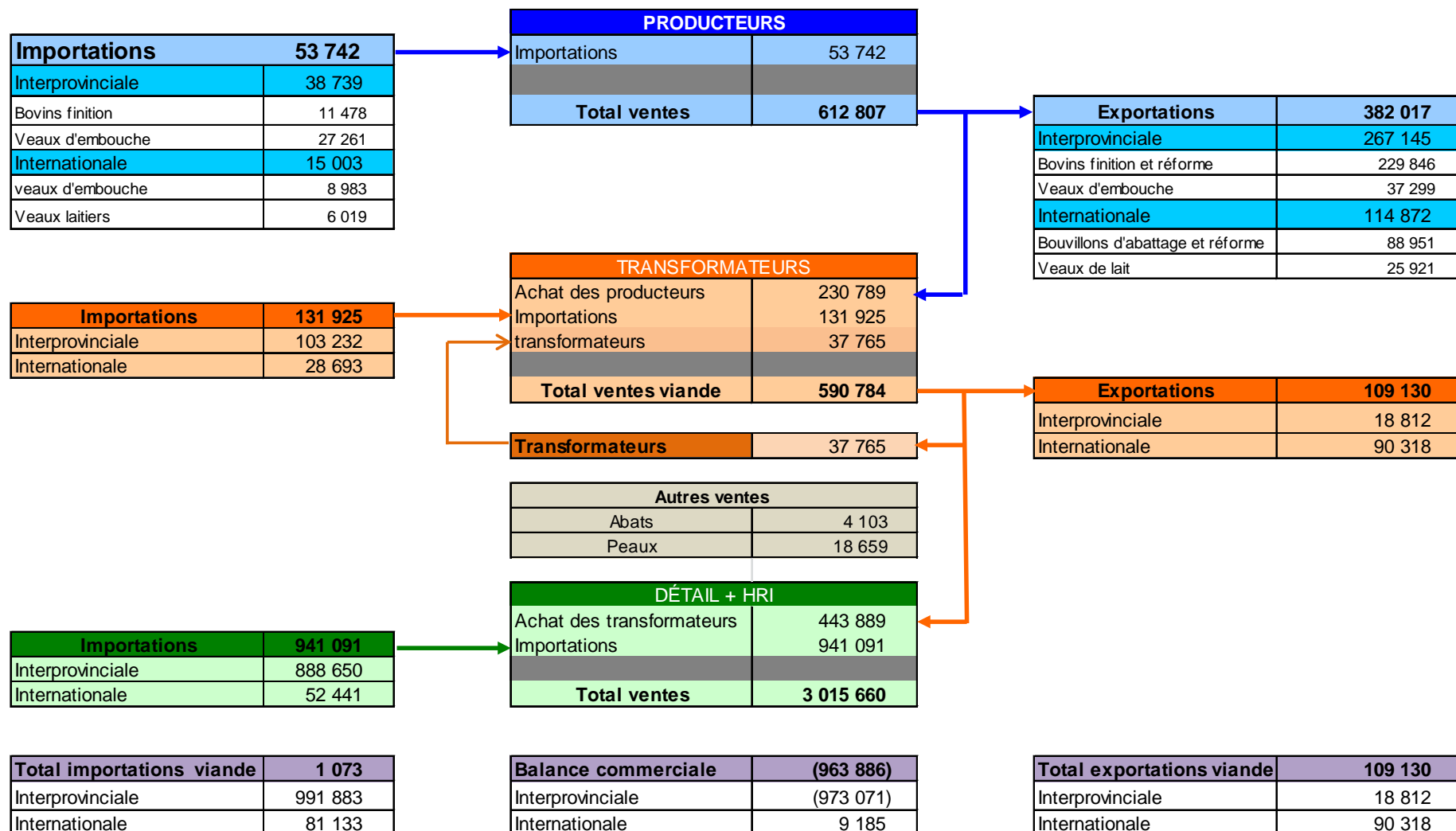
18. Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec et compilation MAPAQ.

De 2010 à 2014, la valeur des exportations québécoises de viande de bovins a subi une très faible décroissance (- 0,2 % annuellement). La croissance des prix a permis d'atténuer la baisse des quantités exportées qui ont diminué de 10 % annuellement. Le Québec représente 5,0 % des exportations canadiennes de viande de bovins pour l'année 2014 en termes de valeur. Toutefois, il est possible qu'une partie des exportations internationales enregistrées ailleurs au Canada comprennent des produits du Québec qui y ont transité.

Finalement, la valeur des exportations de peaux de bovins du Québec a connu une grande fluctuation au cours de la période 2010-2015; elles totalisent 20,2 M\$ en 2014 par rapport à 12,6 M\$ en 2009.

Schéma 2

Circuit de commercialisation de l'industrie bovine du Québec en 2014 (en K\$)



Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec et compilation MAPAQ.

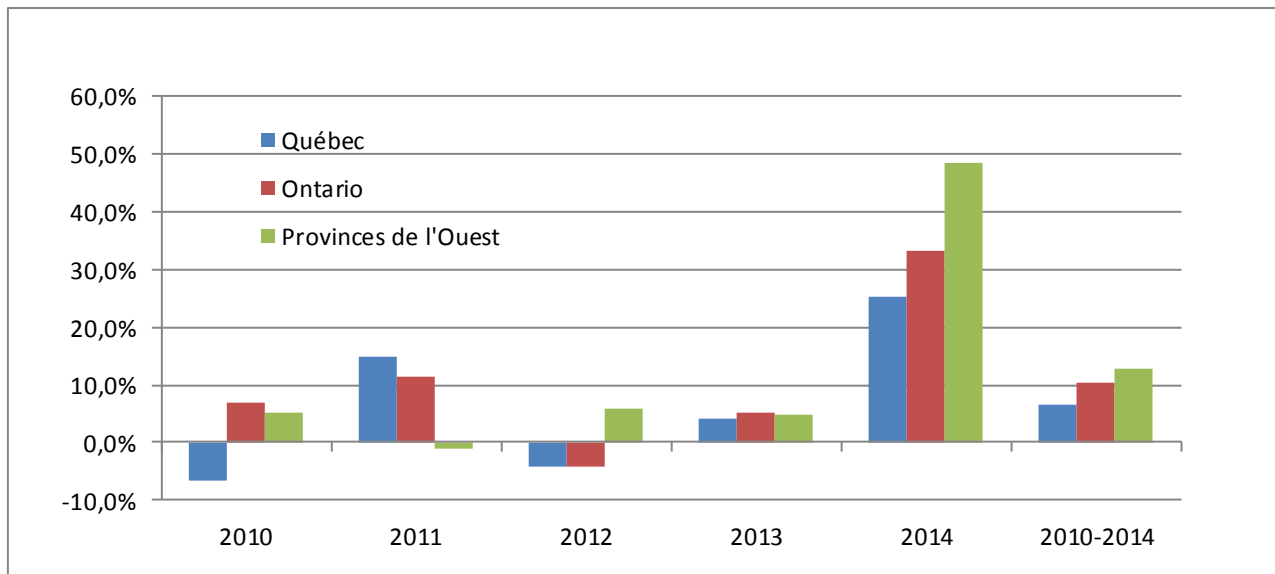
6 La compétitivité sur le marché canadien

La compétitivité peut être définie comme la capacité d'accroître ou de maintenir ses parts de marché d'une façon rentable et soutenue. L'analyse de l'évolution des parts de marché calculées à partir des recettes de marché est un baromètre de la compétitivité. En principe, plus on est compétitif sur un marché, plus on y accumulera des parts, à moins d'occasions plus lucratives sur d'autres marchés.

Si l'on évalue la compétitivité d'une région par sa capacité de faire croître ses recettes provenant du marché et ainsi d'accroître ses parts de marché, le secteur québécois des bovins de boucherie serait moins compétitif que celui de l'Ontario ou des provinces de l'Ouest. Au cours de la période 2010-2014, les recettes provenant du marché ont augmenté en moyenne de 6,7 % annuellement pour les éleveurs de bovins de boucherie du Québec contre 10,5 % et 12,7 % respectivement pour les éleveurs ontariens et ceux des provinces de l'Ouest. L'année 2014 est à elle seule responsable d'une grande part de la croissance au cours de cette période quinquennale (figure 7).

Il s'agit d'une évaluation globale du secteur des bovins de boucherie qui comprend les productions de veaux d'embouche, de bouvillons d'engraissement, de veaux de lait et de veaux de grain. Il faut savoir que le type de production de bovins de boucherie varie d'une région à l'autre, par exemple le Québec a une production de veaux de lait et de veaux de grain dont on trouve peu d'exemples ailleurs au Canada.

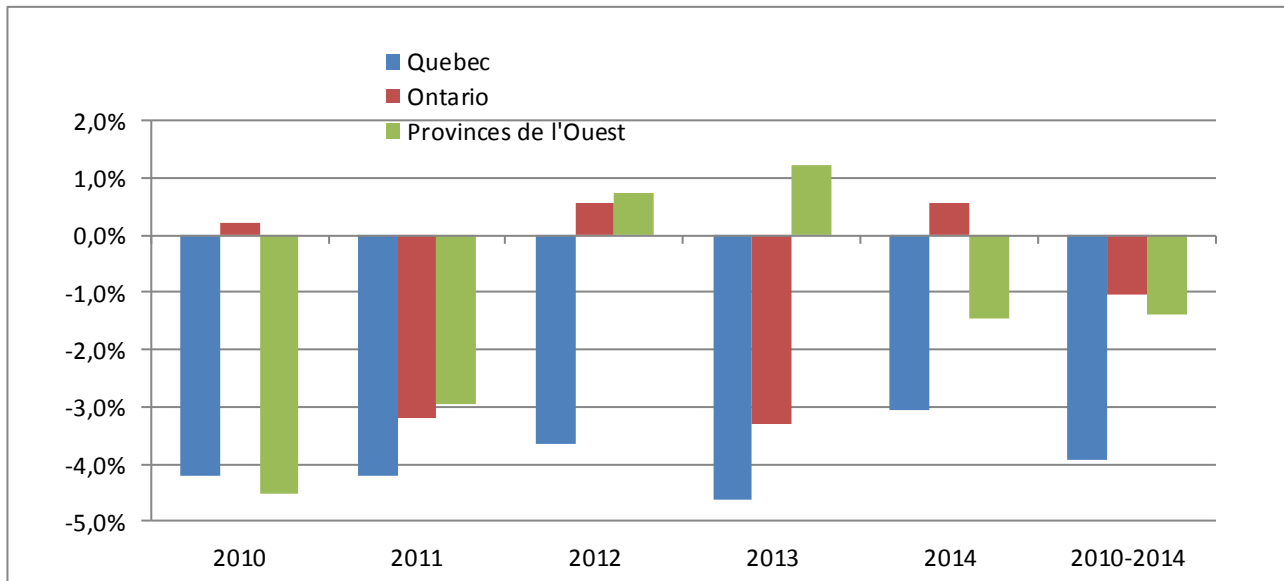
Figure 7 - Croissance annuelle des recettes monétaires provenant du marché (bovins et veaux)



Source : Statistique Canada, et compilation MAPAQ

L'évolution du cheptel est un autre indicateur de la compétitivité d'une région. Une région compétitive augmentera son cheptel dans une conjoncture favorable ou le diminuera lorsque celle-ci sera défavorable. Sur cette base, le secteur des bovins de boucherie du Québec serait moins compétitif que celui de ses concurrents de l'Ontario ou des provinces de l'Ouest (figure 8). **Le déclin du cheptel bovin est plus important au Québec qu'en Ontario ou dans les provinces de l'Ouest.** Ce constat vaut autant pour les vaches de boucherie, les bouvillons ou les veaux (veaux d'embouche, veaux de lait et veaux de grain compilés).

Figure 8 - Croissance annuelle de l'inventaire de bovins de boucherie (vaches de boucherie, bouvillons, veaux)



Source : Statistique Canada (cansim tableau 003-0032) et compilation MAPAQ.

La croissance annuelle des recettes provenant de la production de bovins de boucherie est entièrement due à une croissance des prix au cours de la période 2010-2014. En effet, les recettes proviennent de la multiplication des volumes commercialisés, qui sont en déclin, et des prix du marché. Les prix variant significativement en fonction des types de bovins mis en marché et de leurs caractéristiques, il est cependant difficile, d'après les données disponibles, de se prononcer sur la variation des prix entre les différentes régions.

L'amélioration ou la dégradation de la situation financière des entreprises est un autre indicateur de leur compétitivité. Sans le soutien gouvernemental, **la performance financière des éleveurs de bovins de boucherie est moindre au Québec qu'en Ontario ou dans les provinces de l'Ouest.**

Les données financières publiées par Statistique Canada (tableau V) indiquent que, globalement, les exploitations de bovins de boucherie du Québec ont dégagé une marge bénéficiaire négative avant les paiements gouvernementaux au cours de la période 2010-2013 (les données de 2014 n'étant pas encore disponibles) alors qu'elle a été positive pour leurs homologues de l'Ontario et des provinces de l'Ouest. Par contre, en ajoutant les paiements de programmes, la rentabilité du secteur augmente et, dans le cas du Québec, elle devient positive. Alors, de 2010 à 2013, la marge moyenne du Québec a été de 8 % (tableau V), celle des provinces de l'Ouest de 5 % et celle de

l'Ontario de 3 %. La part des paiements gouvernementaux dans le total de revenus des exploitations québécoises de bovins de boucherie atteint près de 16 % alors qu'ils représentaient à peine 3 % du total des revenus en Ontario ou dans les provinces de l'Ouest canadien. Ainsi, sous cet angle d'analyse, les producteurs du Québec sont également moins compétitifs que leurs homologues de l'Ontario et de l'Ouest.

Tableau V. Évolution de la marge bénéficiaire (%) avant amortissement du secteur des bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement

		2005-2009	2010	2011	2012	2013	2010-2013
Y compris les paiements gouvernementaux	Québec	8,5 %	10,6 %	7,7 %	8,2 %	6,1 %	8,2 %
	Ontario	1,6 %	2,4 %	3,0 %	4,0 %	3,4 %	3,2 %
	Provinces de l'Ouest	6,7 %	5,6 %	5,2 %	6,3 %	4,6 %	5,4 %
À l'exclusion des paiements gouvernementaux	Québec	- 20,6 %	- 13,7 %	- 10,9 %	- 6,0 %	- 6,9 %	- 9,4 %
	Ontario	- 4,4 %	- 0,2 %	0,7 %	0,6 %	0,5 %	0,4 %
	Provinces de l'Ouest	- 1,0 %	1,1 %	1,4 %	3,4 %	2,5 %	2,1 %
Paiement/revenus total	Québec	24,2 %	21,3 %	16,8 %	13,4 %	12,1 %	15,9 %
	Ontario	5,7 %	2,6 %	2,2 %	3,4 %	2,9 %	2,8 %
	Provinces de l'Ouest	7,1 %	4,3 %	3,7 %	2,8 %	2,0 %	3,2 %

Source : Statistique Canada et compilation MAPAQ.

7 L'abattage et la transformation

Dans le secteur de la transformation alimentaire au Québec, l'industrie des viandes, y compris la volaille, occupe le premier rang de tous les secteurs de la transformation des aliments et des boissons en ce qui concerne le nombre d'emplois. Les viandes occupent également la part la plus importante des principales catégories d'aliments dans les dépenses alimentaires des Québécois. Cette industrie se divise en trois sous-secteurs d'activité :

- l'abattage ou première transformation,
- le désossage et la découpe comme deuxième transformation,
- la charcuterie et les mets préparés comme troisième transformation.

7.1 L'abattage des bouvillons et des vaches de réforme

Le Québec dispose d'un réseau d'abattoirs de bovins qui couvre 13 de ses 17 régions administratives. Seules les régions du Nord-du-Québec, de la Côte-Nord, de Montréal et de Laval ne disposent d'aucun abattoir. Quant aux régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi-Témiscamingue, elles disposent chacune d'un seul abattoir de proximité qui ne permet pas le commerce en gros.

Le Québec, jusqu'en mai 2012, disposait d'un important abattoir de vaches de réforme, l'abattoir Levinoff-Colbex propriété de la Fédération des producteurs de bovins du Québec. Cet établissement a cessé ses activités.

Il reste au Québec deux établissements destinés à l'abattage des grands bovins, l'un pour les bouvillons, l'autre pour les bovins de réforme. Leur capacité totale d'abattage se situerait autour de 50 000 têtes par année. Cependant, les prix élevés des bouvillons et des vaches de réforme et la forte concurrence pour l'approvisionnement de la part des abattoirs hors Québec ont limité leurs achats et l'utilisation de leur capacité d'abattage au cours des dernières années. Trente et un autres établissements multi espèces abattent des volumes relativement faibles.

7.2 L'abattage des veaux de lait et des veaux de grain

En théorie, en 2015, l'abattage des veaux produits au Québec pourrait être fait dans les 33 abattoirs québécois qui disposent soit d'un permis fédéral (9 abattoirs) soit d'un permis provincial (14 abattoirs) ou dans un des 30 abattoirs de proximité. En pratique, trois abattoirs sous inspection fédérale abattent des volumes significatifs de veaux (Écolait, abattoir Saint-Germain et Jacques Forget). Leur capacité d'abattage totale se situe autour de 250 000 veaux par année.

7.3 Le désossage et la découpe au Québec

Plusieurs types d'établissements effectuent du désossage, de la découpe ou du dépeçage au Québec. Les abattoirs sous inspection fédérale ont généralement un permis pour le désossage et le dépeçage. Les abattoirs sous inspection provinciale permanente (type A) disposent généralement d'un atelier de découpe avec un permis de charcuterie en gros (type C1) et les abattoirs de proximité peuvent aussi effectuer du désossage et de la découpe.

À ces établissements, il faut ajouter une dizaine d'établissements d'importance sous agrément fédéral spécialisés dans des activités de transformation plus avancées comme la découpe en portions normalisées, les mets préparés, etc. Les plus importants sont établis dans la grande région métropolitaine, notamment Cargill limitée (Chambly), Groupe Colabor (Montréal), Les aliments La Brochette (Mont-Saint-Grégoire), Les Viandes premières (Vaudreuil), Orviande (Montréal) et Les viandes Concord (Saint-Eustache).

7.4 La charcuterie et la production de mets préparés

Les charcuteries désignent les entreprises de transformation alimentaire qui fabriquent des produits saumurés, des saucissons fermentés séchés, des produits cuits sous boyaux, des saucisses fraîches, des viandes assaisonnées, des pâtés, des terrines et des produits confits.

Au Québec, le secteur de la transformation des viandes comprend plus de 570 établissements, en excluant les ateliers de découpe et les établissements qui font essentiellement de la vente au détail (les boucheries).

- Plus de 376 ateliers disposent d'un permis provincial de charcuterie en gros (C1); ce nombre inclut les établissements qui fabriquent uniquement des mets préparés et des pizzas, bien qu'ils ne soient généralement pas considérés comme des charcuteries.
- 167 usines de transformation de viande exercent leurs activités sous agrément fédéral.

Les charcuteries utilisent les parures et des parties de l'animal moins prisées par les consommateurs, d'où leur intérêt pour une meilleure valorisation des carcasses. Compte tenu du prix de la viande de bœuf par rapport à celui des autres viandes, les charcutiers emploient de moins en moins la viande bovine comme matière première, à moins que la dénomination du produit ne l'exige. C'est notamment le cas du smoked meat avec trois producteurs majeurs au Québec, soit les Aliments Lesters, Levitts et Desco.

8 Le développement durable

Cette section présente les possibilités et les risques en matière de développement durable associés à la mise en marché des productions de bovins, de veaux et de vaches de réforme au cours des cinq prochaines années. Il ressort de cette évaluation du secteur que les principaux enjeux auxquels est confrontée l'industrie du bœuf et du veau, en plus de la faible compétitivité de l'industrie déjà traitée dans la section 6, sont les suivants : la préoccupation du consommateur pour sa santé, l'occupation du territoire, la protection de l'environnement et le bien-être des animaux

8.1 La préoccupation du consommateur pour sa santé

Dans les pays industrialisés, la baisse de la consommation de viande de bœuf est beaucoup associée à la perception des consommateurs concernant les viandes rouges, notamment à cause du gras saturé qu'elles contiennent. Il est difficile de contrer cette perception, à moins de démontrer clairement le contraire ou encore de faire valoir les avantages propres à la viande de bœuf et de veau, par exemple son goût.

De plus, l'utilisation des hormones de croissance et des antibiotiques à titre préventif est considérée par certains consommateurs comme un risque potentiel pour leur santé, même si leur utilisation est autorisée dans plusieurs pays (États-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Mexique, Japon, Chili, etc.). Comme la production nord-américaine fait usage de ces produits, il existe une possibilité de différencier les éleveurs qui ne les utiliseraient pas.

8.2 L'occupation du territoire et la protection du patrimoine culturel

À cause de son utilisation importante de ressources fourragères, l'élevage de bovins de boucherie est une activité permettant l'occupation de terres qui sont moins propices aux grandes cultures et elle est donc fortement associée à l'occupation du territoire, à sa valorisation et à la vitalité de plusieurs municipalités du Québec. De plus, le défrichage des terres s'est fait à un coût important et il fait partie des actifs de la société québécoise. Finalement, la production bovine est associée au paysage rural et elle contribue au pouvoir d'attraction de la campagne. À ce titre, elle fait partie du patrimoine culturel rural du Québec.

La diminution du nombre des exploitations de bovins de boucherie, malgré la consolidation des entreprises restantes qui ont récupéré une partie du cheptel et des terres nécessaires à la production, peut avoir un impact sur l'occupation future du territoire de plusieurs municipalités du Québec.

8.3 La protection de l'environnement

La gestion des fumiers, principalement la question relative aux amas aux champs et aux cours d'exercice, a fait l'objet de nombreuses représentations des producteurs de bovins du Québec (FPBQ) auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) depuis la mise en application du Règlement sur les exploitations agricoles (REA) en 2002.

La FPBQ et le MAPAQ ont élaboré des aménagements assurant une protection efficace de l'environnement. Une modification du REA réalisée en 2010 permet maintenant l'entreposage des fumiers en amas aux champs. Le *Guide des aménagements alternatifs en production bovine*¹⁹ propose des solutions de rechange économiques aux structures d'entreposage en béton.

19. FPBQ, MAPAQ, 2014 http://www.bovin.qc.ca/bovins_files/files/fr/federation/autres/guideamenagementalternatifs2014_web.pdf

8.4 Le bien-être animal

L'engagement de tous les intervenants du secteur, éleveurs, transporteurs, encans et abattoirs, à respecter la santé et le bien-être des animaux est un enjeu sociétal très important. Plusieurs lois, règlements et codes de bonnes pratiques encadrent les activités d'élevage, de rassemblement, de transport et d'accueil aux abattoirs ainsi que l'abattage.

L'évaluation de l'aptitude des animaux à être transportés est un enjeu important dans un contexte où les bovins sont déplacés sur de longues distances vers les abattoirs de l'Ontario et des États-Unis.

La mise en place du logement collectif pour les veaux de lait fait l'objet d'une orientation de la FPBQ, sur une base volontaire jusqu'ici. Le degré d'avancement de cet objectif va au rythme de la capacité financière des éleveurs.

Le risque sanitaire associé au rassemblement et au transport des petits veaux laitiers vers les élevages de veaux de lait ou de grain nécessite une grande vigilance de la part des intervenants concernés, notamment pour éviter la propagation de la *Salmonella* Dublin. Par ailleurs, le soin apporté aux jeunes veaux laitiers, notamment la prise de lactosérum, et l'âge de leur livraison aux encans préoccupent les éleveurs de veaux de lait et de veaux de grain. Des normes précises doivent faire l'objet d'ententes entre les différents éleveurs.

La maltraitance des animaux est un autre sujet de préoccupation pour la population. Elle peut avoir des répercussions sur l'image du secteur, même s'il s'agit de cas isolés.

Un projet de loi sur le bien-être animal, la Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal, est actuellement à l'étude à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) de l'Assemblée nationale.

9 La recherche et l'innovation

9.1 Les avancées des cinq dernières années en production bovine

Les principaux enjeux en recherche et innovation reconnus pour la filière bovine au Québec et qui ont fait l'objet de projets de recherche au cours de la période 2009-2014 concernent principalement l'alimentation, le bien-être des bovins, l'environnement, le transfert technologique et la qualité de la viande.

9.1.1 *L'alimentation*

Le prix des grains ayant été élevé au cours de la période, ce qui augmenté le coût de l'alimentation des bovins et des veaux, un projet de recherche intitulé « Impacts sur la qualité de la viande suite à l'alimentation des veaux de grain en période de croissance et de finition par des sous-produits du Québec²⁰ » a formulé l'hypothèse que le remplacement partiel ou total du maïs par d'autres types d'aliments n'avait pas eu d'impact sur la croissance et la finition du veau de grain et la qualité de la viande et qu'il pouvait être une solution de remplacement à l'alimentation traditionnelle basée sur du maïs-grain et des concentrés.

Un autre projet de recherche, « Semi-finition des veaux : essai de différents types d'alimentation fourragère²¹ », a démontré qu'une utilisation optimale du pâturage, de la culture du chou fourrager ou d'un ensilage d'herbe permet la semi-finition des veaux sans l'utilisation de concentrés.

9.1.2 *Le bien-être animal et la manipulation des bovins*

Une mise à jour du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins de boucherie a été faite en 2013. Ce code encadre le bien-être des veaux d'embouche, des bouvillons et des bovins de réforme à la ferme. Par ailleurs, le veau de grain et le veau de lait sont couverts par le Code sur les veaux de boucherie qui est actuellement en cours de révision.

9.1.3 *L'environnement*

Un projet de recherche a permis de vérifier un concept d'enclos d'hivernage avec aire d'alimentation couverte sur sol étanche jumelé à des bassins de sédimentation pour retarder le mouvement de l'eau et son entrée dans la bande végétative filtrante.

9.1.4 *Le transfert de connaissances*

La filière bovine de l'Abitibi-Témiscamingue a bénéficié d'une démarche²² favorisant le transfert technologique et la diffusion des connaissances à un regroupement d'entreprises de production bovine.

Globalement, nous constatons que la recherche et l'innovation en production de bovins de boucherie sont faits à la pièce et par divers intervenants. Cette dimension ne semble pas soutenue par une démarche concertée de l'industrie.

20. Source : A. O'BOMSAWIN-DESCÔTEAUX (2015), Impacts sur la qualité de la viande suite à l'alimentation des veaux de grain en période de croissance et de finition par des sous-produits du Québec, Université Laval, 2015.

21. Source : D. CINQ-MARS et coll. (2012). Semi-finition des veaux : essai de différents types d'alimentation fourragère, Université Laval, FPBQ.

22. Cellules innovantes, créneau d'excellence « agriculture nordique axée sur la production bovine, <http://boeufnordique.com/>

9.2 Les priorités de recherche pour les prochaines années

Au cours des prochaines années, les priorités de recherche devraient être orientées vers les secteurs suivants : l'alimentation, la santé (antibiorésistance), la génétique (amélioration de la sélection des bovins), l'environnement (enjeux liés à l'entreposage du fumier), la régie des bâtiments (amélioration de la ventilation) et finalement les besoins des consommateurs (races bovines, coupes de viande, disponibilité dans les marchés d'alimentation).

10 Les enjeux et les défis

10.1 Améliorer la compétitivité globale de l'industrie du bœuf et du veau au Québec

Dans l'optique de l'amélioration de leurs performances technico-économiques, les entreprises bovines admissibles ont pu bénéficier, au cours de la dernière période quinquennale, d'un accompagnement individuel dans le cadre de la Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles et du Programme d'amélioration de la productivité des entreprises bovines. En outre, l'équipe Bovi-Expert a été mise sur pied afin de conseiller et soutenir les producteurs dans leur prise de décision. L'aide financière consentie a permis à des producteurs, à l'aide de services-conseils, d'établir un diagnostic d'entreprise et de mettre en œuvre un plan d'action, notamment par des investissements ciblés.

De façon globale, l'amélioration de la compétitivité de l'industrie des bovins de boucherie est un enjeu essentiel pour le développement du secteur. Le contrôle des coûts de production et l'amélioration des capacités de gestion technico-économique sont des voies de solution à cet enjeu, tant pour les éleveurs que pour les abattoirs et transformateurs de viande bovine. Les intervenants conviennent aussi que l'emploi d'outils indispensables (balance, corral, etc.) ainsi que la formation et l'utilisation de services-conseils sont essentiels à l'amélioration de la compétitivité.

De plus, la diminution du taux de mortalité des veaux, que ce soit le veau laitier, le veau d'embouche, le veau de lait ou le veau de grain, devrait faire l'objet d'une attention particulière.

10.2 Poursuivre des démarches visant des ententes contractuelles entre producteurs et abattoirs au Québec

L'approvisionnement des abattoirs québécois en bouvillons et en bovins de réforme a fait l'objet de plusieurs discussions entre les transformateurs, le MAPAQ et la FPBQ en 2014 et 2015. D'un côté, le manque de rentabilité des opérations d'abattage nécessiterait un approvisionnement à moindre prix et, d'un autre côté, les éleveurs n'ont aucune raison de ne pas profiter d'une conjoncture de prix qui leur est favorable. Il est difficile de rallier ces intérêts à première vue divergents.

Cependant, le passé nous indique que la conjoncture change et qu'en situation de bas prix la présence au Québec d'un maillon « abattage » est un atout précieux pour les producteurs. Des ententes contractuelles d'approvisionnement basées sur une vision à moyen et long terme pourraient stabiliser la situation de ces intervenants. Le volume et le prix de référence devront faire l'objet d'une négociation, par exemple comme cela se fait pour la production porcine.

La FPBQ, comme gestionnaire du plan conjoint, pourrait représenter l'ensemble des producteurs dans ces négociations et utiliser les outils dont elle dispose en vertu de ses pouvoirs. Le contexte actuel de prix élevés rend toutefois difficile une telle négociation.

Pour le Québec, la présence d'un secteur prospère de l'abattage et de la transformation générerait une valeur ajoutée et un nombre d'emplois significatifs.

10.3 Favoriser le développement de produits de bœuf différenciés au Québec

Le développement de produits de bœuf différenciés au Québec est considéré par les intervenants comme la principale orientation de développement pour le secteur^{23, 24, 25}. Notamment, la mise en valeur d'un bœuf sans hormones ni antibiotiques fait l'objet de discussions et semble une différenciation prometteuse.

Le développement de produits de bœuf différenciés nécessite cependant des partenariats d'affaires solides entre les différents maillons de l'industrie bovine, soit entre producteurs, abattoirs, transformateurs, distributeurs et détaillants,

Force est de constater que ces partenariats sont peu nombreux au Québec. Seulement une vingtaine de réseaux de bœuf de créneau ont été recensés sur le territoire par les conseillers du MAPAQ en 2013. La plupart sont de taille très modeste et ils totalisent ensemble 4 000 têtes, soit environ 3 % de la production québécoise de bouvillons.

Cette orientation nécessite des investissements privés importants en infrastructures mais aussi en marketing, car l'obtention de la notoriété d'un produit du Québec nécessitera plusieurs années d'efforts.

10.4 Soutenir un marché de proximité

Le développement de marchés de proximité pour la viande de bœuf au Saguenay–Lac-Saint-Jean et en Abitibi-Témiscamingue est confronté à un manque d'infrastructures d'abattage sous inspection fédérale ou provinciale, condition essentielle pour la commercialisation de la viande.

Faute d'abattoir en région, la réalisation de tels projets nécessite le transport de petits volumes d'animaux sur des distances parfois importantes et ensuite le retour de la viande dans la région d'origine, avec les coûts que cela peut engendrer.

La situation financière précaire de plusieurs abattoirs de bovins ou de type multi-espèce risque d'étendre cette problématique à plusieurs autres régions et d'allonger encore plus les distances à parcourir. La solution à cette problématique n'est pas simple, puisque le coût d'établissement d'un abattoir est important et que, par ailleurs, l'historique des difficultés financières des abattoirs au Québec depuis 10 ans est peu convaincant pour les investisseurs.

Le transport collectif associé à un volume suffisant demeure l'option la plus envisageable. En effet, même quand les infrastructures sont présentes (abattoir ou encan, rassemblement), elles ne fonctionnent pas à plein régime. Leur survie est ainsi menacée. Actuellement, le défi est moins de développer que de maintenir les infrastructures en place.

10.5 Miser sur le secteur du veau d'embouche du Québec?

Le prix des veaux d'embouche a atteint des sommets au cours de la dernière période quinquennale, car la demande est élevée partout en Amérique du Nord. Associée à une qualité et une disponibilité des fourrages au Québec, cette demande peut créer une occasion de développement pour ce maillon de l'industrie québécoise du bœuf en approvisionnant les parcs d'engraissement non seulement au Québec, mais partout en Amérique du Nord.

Une telle stratégie nécessite cependant de développer un secteur compétitif basé sur une rentabilité moins tributaire du soutien financier gouvernemental.

23. Table ronde des partenaires du secteur bovin du Québec, novembre 2013.

24. Portrait diagnostique du secteur bovins de boucherie, MAPAQ septembre 2013.

25 L'effet bœuf, Léger Recherche Stratégie Conseil, novembre 2013

10.6 Améliorer la rentabilité des parcs d'engraissement au Québec

La forte demande de veaux d'embouche en Amérique du Nord nous indique que certains parcs d'engraissement ont la capacité de payer un prix élevé. Au Québec, le manque de rentabilité des opérations d'engraissement de bouvillons a ralenti considérablement cette production. Il y a ici un signal concernant la capacité concurrentielle du maillon de l'engraissement sur notre territoire, qui mériterait une analyse plus approfondie.

Même si la demande de veaux à l'extérieur du Québec est bonne, elle ne nous apparaît pas suffisante pour maintenir le niveau de production actuel. Il est donc important de conserver un certain dynamisme du secteur de l'engraissement de bovins au Québec.

10.7 Regrouper et diffuser l'expertise

Il est difficile de concevoir le développement d'une industrie sans une coordination de l'expertise autour d'une structure concertée. L'engagement et la contribution des producteurs de bovins de boucherie en tant qu'utilisateurs sont essentiels, mais ils semblent limités. Le regroupement d'une offre de services avec des centres d'expertise en production animale, qui existent déjà, est une avenue à considérer.

Le service-conseil auprès des exploitants agricoles est perçu par le MAPAQ comme un outil essentiel pour améliorer la performance des entreprises. Un regroupement de conseillers spécialisés (travailleurs autonomes), le réseau Bovi-Expert²⁶, offre ce service depuis quelques années. La faible capacité de payer des producteurs est reconnue comme un frein à l'utilisation des services-conseils, et cela malgré une aide financière gouvernementale bonifiée pour ce secteur.

10.8 Déterminer des modèles d'établissements rentables en production bovine

Le nombre d'éleveurs de bovins de boucherie a diminué considérablement. Les entreprises restantes ont récupéré une partie du cheptel et des terres nécessaires à la production. Cependant, malgré cela, le cheptel diminue dans certaines régions et il s'achemine vers un seuil où le risque de dévitalisation devient inquiétant. La relève des entreprises en production de bœuf de boucherie pourrait être propice, car le coût des investissements est moindre que celui, par exemple, de la production laitière. Les intervenants conviennent qu'il faut découvrir et analyser les modèles d'établissement qui assureront la meilleure rentabilité d'exploitation. À cet égard, les intervenants misent notamment sur la qualité et la disponibilité des fourrages.

10.9 Réussir la mutation de l'industrie du veau de lait hors du programme d'assurance stabilisation des revenus

L'industrie des veaux lourds compte pour près de la moitié des recettes des éleveurs de bovins de boucherie et des livraisons manufacturières des transformateurs de viande bovine du Québec. Cette production québécoise est en position de chef de file sur le marché canadien et elle se démarque à l'échelle nord-américaine.

À partir du 1^{er} janvier 2016, la production du veau de lait ne sera plus admissible à l'assurance stabilisation des revenus. Les entreprises concernées par ce changement devront s'adapter et, à cet effet, elles pourront bénéficier des programmes Agri-Québec et Agri-Québec Plus, jumelés à Agri-stabilité et Agri-investissement.

Les enjeux liés au bien-être animal occuperont également l'industrie du veau de lait et du veau de grain au cours des prochaines années, notamment le logement collectif des veaux de lait et son financement de même que les ententes avec le secteur laitier au sujet de normes de conditionnement des jeunes veaux.

26. http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Avis_publicite/Feuille_Bovi-Expert_web.pdf

11 Conclusion

L'industrie québécoise des bovins de boucherie est de petite taille dans le contexte nord-américain. Au cours de la dernière période quinquennale, cette industrie a évolué dans un contexte de consommation nord-américaine en décroissance et de forte concurrence des multinationales de la viande (JBS, Cargill et Tyson).

Dans ce contexte, nous constatons une baisse importante de la production québécoise de bovins de boucherie et une déstructuration presque complète de l'abattage au Québec. Cette baisse de l'abattage rend la production des élevages québécois de bovins de boucherie de plus en plus dépendante du commerce extérieur.

Autres constats : l'industrie québécoise des bovins de boucherie n'est globalement pas compétitive; le maintien de l'industrie est dépendant du soutien gouvernemental; la valeur ajoutée à l'économie québécoise liée directement aux activités d'élevage est relativement faible.

L'occupation du territoire et la valeur ajoutée indirecte à l'économie québécoise par l'intermédiaire des fournisseurs de biens et de services sont des facteurs qui, pour plusieurs, justifient le soutien gouvernemental de cette production agricole. Mais, chose certaine, une bonne part de la valeur ajoutée par l'abattage et la transformation de la production québécoise provient de l'extérieur du Québec. Cette perte de valeur ajoutée pour l'économie québécoise mérite une réflexion de la part de l'industrie.

La dernière période quinquennale a été caractérisée par des prix en croissance (bovins vivants et viande) et historiquement élevés. Cependant, la transmission des prix jusqu'au consommateur n'est pas parfaite et elle est souvent décalée dans le temps. Ainsi, certains maillons de l'industrie, notamment les entreprises d'engraissement et les abattoirs, n'ont pas réellement profité de cette conjoncture. La force des multinationales, par leur intégration de tous les maillons d'une industrie, réside dans leur capacité d'absorber ces variations. Une adaptation de ce modèle, par exemple par la coordination d'ententes entre entreprises indépendantes, devrait être encouragée au Québec.

Il est souvent reconnu que la flexibilité des petites entreprises leur permet de cibler des créneaux de marché à plus forte valeur. L'industrie québécoise des bovins de boucherie n'aurait-elle pas intérêt à se concentrer sur la mise en marché de produits différenciés? C'est la conclusion à laquelle sont arrivés les participants à une table ronde sur le secteur bovin²⁷. Cette stratégie nécessiterait de solides partenariats d'affaires entre les différents maillons de la filière autour d'une vision partagée et qui impliqueraient des cahiers de charges bien définis, des capitaux, des ententes contractuelles à moyen et long terme et une répartition équitable des profits. Autre condition incontournable : la performance économique de chacun des partenaires (efficacité, productivité, rentabilité).

Que réserve l'avenir? La hausse des prix au cours de la dernière période quinquennale a été en grande partie soutenue par la baisse de la production de bovins de boucherie aux États-Unis consécutive à la sécheresse de 2012 et par l'augmentation des exportations américaines²⁸. Une reprise soutenue de la production américaine, comme celle constatée à l'occasion de l'inventaire du 1^{er} juillet 2015²⁹, et la diminution des exportations américaines³⁰, également constatée jusqu'ici en

27. Table ronde des partenaires du secteur bovin du Québec, novembre 2013.

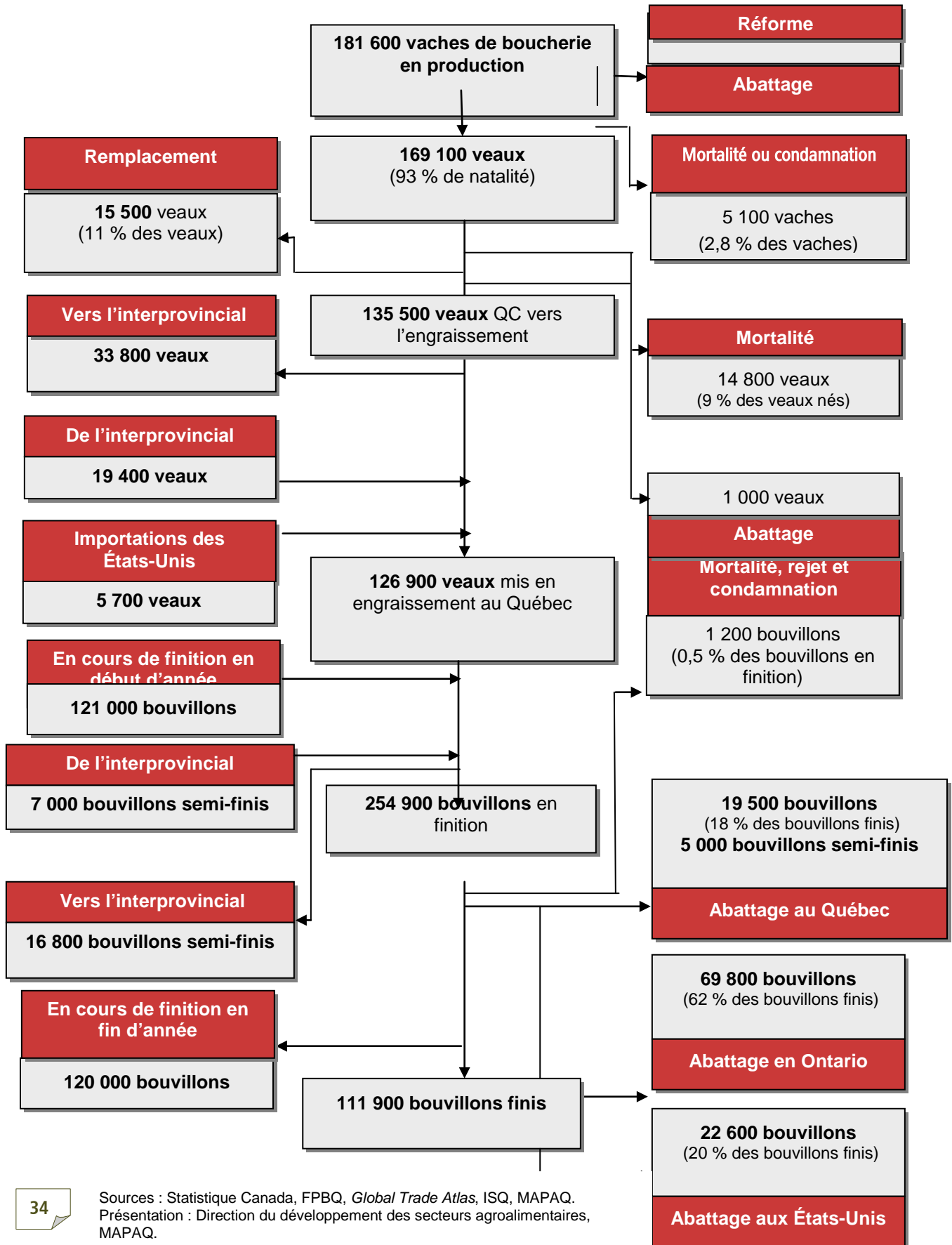
28. USDA, ECONOMIC RESEARCH SERVICE, <http://www.ers.usda.gov/topics/animal-products/cattle-beef/statistics-information.aspx>.

29. Cattle, USDA, National Agricultural Statistics Service, <http://usda.mannlib.cornell.edu/MannUsda/viewDocumentInfo.do?documentID=1017>

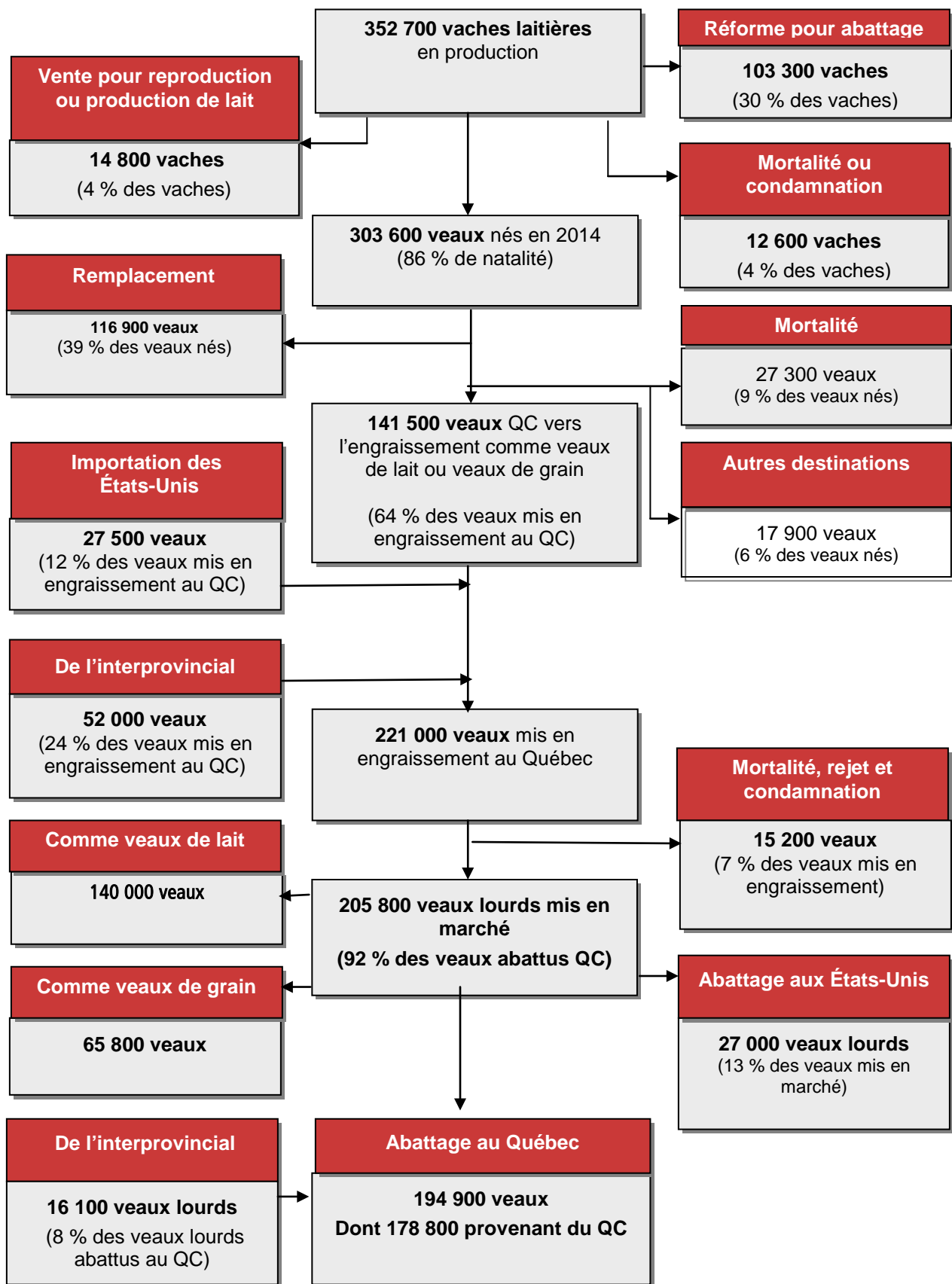
2015, peuvent diminuer l'intérêt des importateurs des États-Unis (parcs d'engraissement et abattoirs) pour les bovins vivants du Québec et entraîner une baisse des prix à l'échelle de l'Amérique du Nord. L'évolution de ces deux facteurs devra être suivie de près par les décideurs de l'industrie québécoise.

30 Diminution de 11 % pour la période de janvier-août 2015 par rapport à la même période en 2014, FOREIGN AGRICULTURAL SERVICE, USDA
<http://apps.fas.usda.gov/gats/ExpressQuery1.aspx>.

Annexe I - Le circuit veaux d'embouche - bouvillons d'abattage au Québec 2014

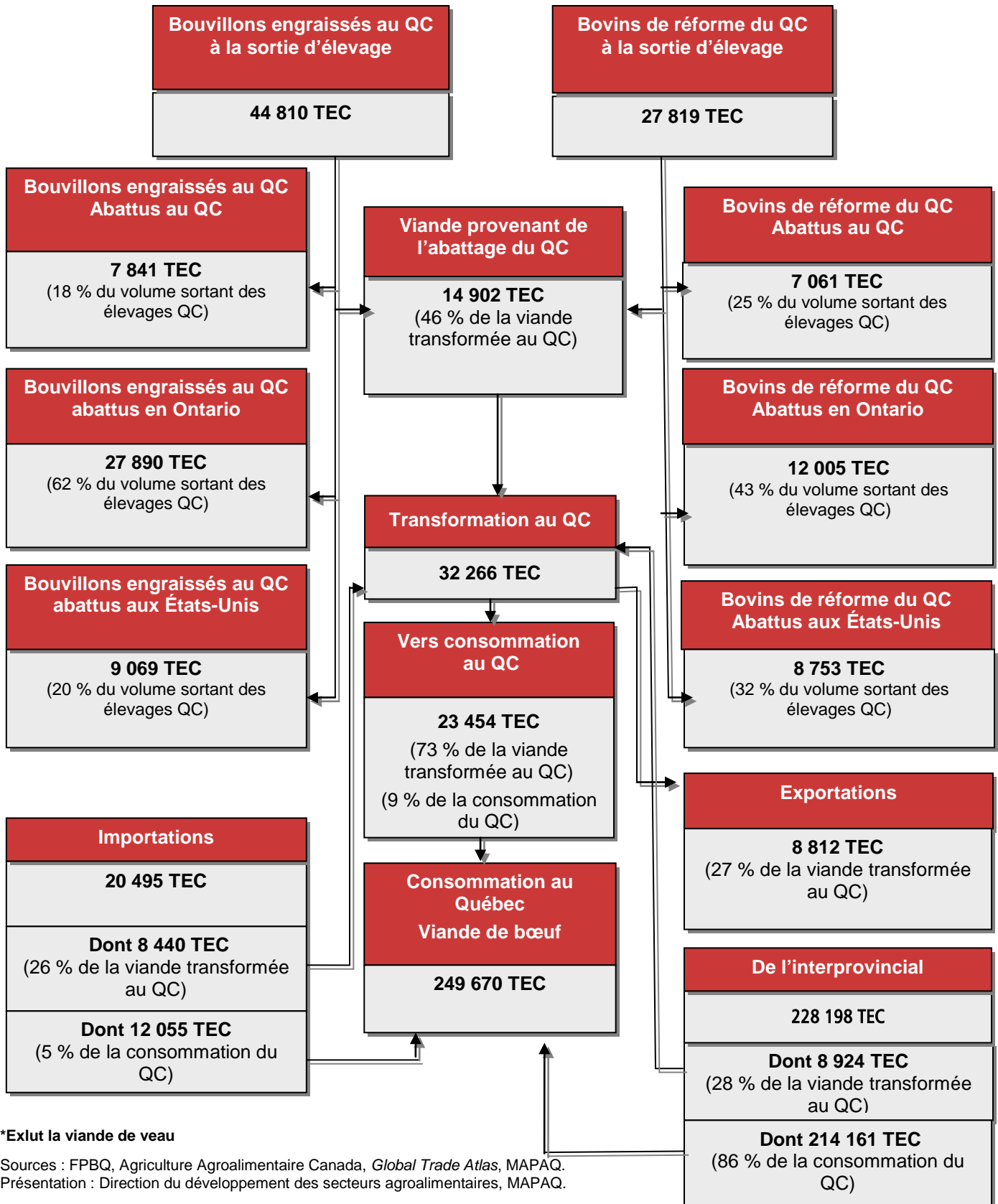


Annexe II - Le circuit veaux laitiers - de lait - de grain au Québec, 2014



Annexe III - Le circuit de la viande de bœuf* au Québec en 2014

(tonnes métriques en équivalent carcasse TEC)

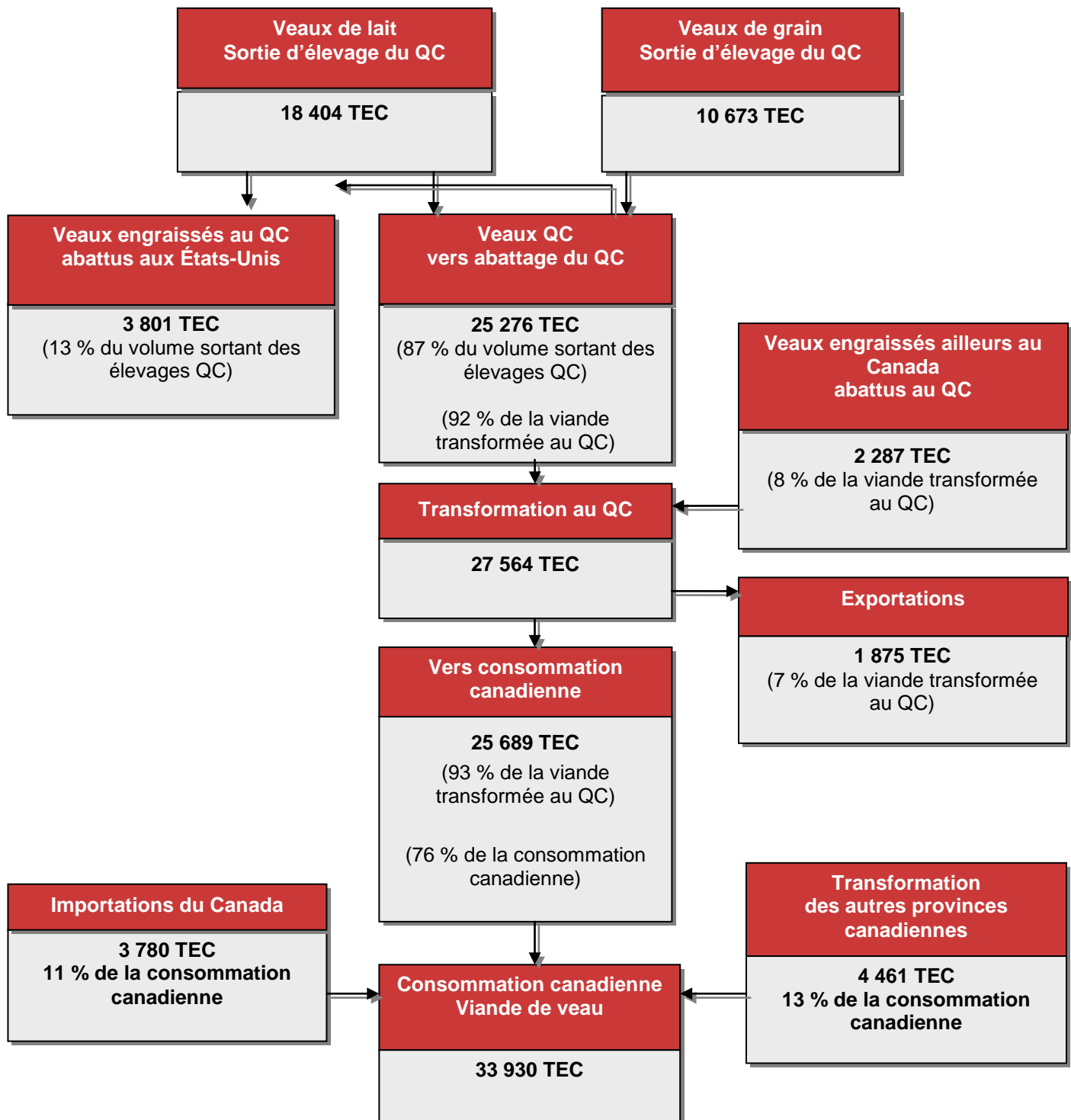


*Exlut la viande de veau

Sources : FPBQ, Agriculture Agroalimentaire Canada, *Global Trade Atlas*, MAPAQ.
Présentation : Direction du développement des secteurs agroalimentaires, MAPAQ.

Annexe IV - Le circuit de la viande de veau au Québec en 2014

(tonnes métriques en équivalent carcasse TEC)



Sources : FPBQ, Agriculture Agroalimentaire Canada, *Global Trade Atlas*, MAPAQ.
Présentation : Direction du développement des secteurs agroalimentaires, MAPAQ.

Références

AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS (ACIA)

Liste des établissements agréés par le gouvernement fédéral

<http://www.inspection.gc.ca/active/scripts/meavia/reqlist/reqlist.asp?lang=f>

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA (AAC)

Information sur le marché des viandes rouges - Industrie canadienne

<http://www.agr.gc.ca/fra/industrie-marches-et-commerce/statistiques-et-information-sur-les-marches/par-produit-secteur/viande-rouge-et-betail/information-sur-le-marche-des-viandes-rouges-industrie-canadienne/?id=141586000001>

CANFAX

Boxed Beef Reports

Historical Cattle on Feed

<http://www.canfax.ca/Main.aspx>

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC (FPBQ)

Guide des aménagements alternatifs en production bovine : conception, gestion, suivi (2014)

http://www.bovin.qc.ca/bovins_files/files/fr/federation/autres/guideamenagementalternatifs2014_web.pdf

Info-prix

<http://www.bovin.qc.ca/fr/accueil.php>

FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC

Statistiques et taux : historique par produit d'assurance

http://www.fadq.qc.ca/statistiques_et_taux/statistiques/assurance_stabilisation/historique_par_produit_dassurance.html

GLOBAL TRADE ATLAS

http://www.gtis.com/French/GTIS_revisit_fr.html

ICRIQ.COM

Recherche d'entreprises (manufacturiers, grossistes, distributeurs et services aux entreprises)

<http://www.icriq.com/fr/>

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Le modèle intersectoriel du Québec : fonctionnement et applications

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/comptes-economiques/comptes-production/modele-intersectoriel.html>

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (MAPAQ)

Bovi-Experts, une équipe au service des producteurs

http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Avis_publicite/Feuillet_Bovi-Expert_web.pdf

L'Effet Bœuf, Léger Recherche Stratégie Conseil, novembre 2013 pour le MAPAQ

Liste d'établissements sous permis

<https://web.mapaq.gouv.qc.ca/bak/ListeEtablissements/index.cfm?RequestTimeout=45>

Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/agriculture/profil-industrie-bioalimentaire.html>

Table ronde des partenaires du secteur bovin du Québec : partager une vision et des opportunités d'affaires ensemble : portrait diagnostique présenté par la MAPAQ.

NIELSEN

Ventes au détail dans les grands magasins au Québec

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Pages/Details-Publication.aspx?docid=DDJ7DZ3RAA3J-202-12219>

OCDE-FAO

Perspectives agricoles AgOutlook

<http://www.agri-outlook.org/fr/basededonnees/>

PRODUCTEURS DE GRAINS DU QUÉBEC

Prix aux producteurs du Québec

<http://www.pgg.ca/articles/services-dinformation-sur-les-marches/portrait-quebec/prix-aux-producteurs-du-quebec/>

STATISTIQUE CANADA

Aliments disponibles au Canada, tableau 002-0011

<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&retrLang=fra&id=0020011&&pattern=&stByVal=1&p1=1&p2=35&tabMode=dataTable&csid=>

Enquête sur les dépenses des ménages

<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/pick-choisir?lang=fra&p2=33&id=2030028>

Indice des prix à la consommation

<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/pick-choisir?lang=fra&p2=33&id=3260020>

Nombre de bovins, selon la classe et le type d'exploitation agricole, tableau 003-0032

<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/pick-choisir?lang=fra&p2=33&id=0030032>

Offre et utilisation d'aliments au Canada, tableau 002-0010

<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&retrLang=fra&id=0020010&&pattern=&stByVal=1&p1=1&p2=35&tabMode=dataTable&csid=>

Recettes monétaires agricoles, tableau 002-0001

<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/pick-choisir?lang=fra&p2=33&id=0020001>

Revenus et dépenses d'exploitation, tableau 002-0044

<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/pick-choisir?lang=fra&p2=33&id=0020044>

UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE (USDA), ECONOMIC RESEARCH SERVICE (ERS)

Cattle & Beef : table 1 US Beef Industry

<http://www.ers.usda.gov/topics/animal-products/cattle-beef/statistics-information.aspx>

Food Availability (Per Capita)

[http://www.ers.usda.gov/data-products/food-availability-\(per-capita\)-data-system/.aspx](http://www.ers.usda.gov/data-products/food-availability-(per-capita)-data-system/.aspx)

Livestock & Meat Domestic Data

<http://www.ers.usda.gov/data-products/livestock-meat-domestic-data.aspx>

UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE (USDA), FOREIGN AGRICULTURAL SERVICE (FAS)

FAS U.S. Trade

<http://apps.fas.usda.gov/gats/ExpressQuery1.aspx>

Livestock and Poultry: World Markets and Trade.

<http://www.fas.usda.gov/data/livestock-and-poultry-world-markets-and-trade>

UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE (USDA), NATIONAL AGRICULTURAL STATISTICS SERVICE (NASS)

Cattle

<http://usda.mannlib.cornell.edu/MannUsda/viewDocumentInfo.do?documentID=1017>

